

STRATÉGIE NATIONALE DE L'IA À L'HORIZON 2030

# UNE AMBITION POUR L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8621 MARDI 20 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

L'ALGÉRIE À L'OCI

## Un front uni face aux crises

Page 3

ÉLECTIONS LOCALES

# L'ENVOLÉE DES CANDIDATURES SUR FOND DE PRESSION POLITIQUE

À l'approche des élections locales prévues pour le 28 novembre, l'Algérie s'apprête à vivre un scrutin inédit. Portée par la mise en œuvre du nouveau découpage territorial, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) enregistre une hausse spectaculaire du nombre de candidats aux Assemblées populaires de wilayas (APW) et aux Assemblées populaires communales (APC) par rapport au précédent scrutin de novembre 2021. Page 2



TRANSPORT TERRESTRE DES VOYAGEURS

## Intensification des contrôles sur le terrain

Page 2

MESURES DU PRÉSIDENT POUR RÉGULER LE MARCHÉ

## Satisfecit des organisations professionnelles

Page 3

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

## L'Arabie saoudite à l'honneur

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## BÉJAÏA

### 441 dossiers invalidés par l'ANIE

**LA COURSE** aux urnes s'accélère à Béjaïa. A l'issue d'un examen minutieux mené du 8 au 18 octobre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a tranché sur les dossiers des candidats en lice aux élections locales (APC et APW) du 28 novembre prochain. Sur 4 436 dossiers de candidature déposés, 3 995 ont été validés et 441 rejetés, touchant aussi bien les partis politiques que les listes indépendantes.

Avec pas moins de 171 listes initiales soumises à l'instance électorale, la compétition s'annonce féroce sur le terrain. Pour les APC (Assemblées populaires communales), 62 listes sont en lice, tandis que pour les APW (Assemblée populaire de wilaya), 9 autres sont en course pour cette joute électorale ou de nombreuses listes indépendantes entrent dans cette compétition.

L'heure est désormais au remplacement des candidats recalés pour les formations et groupes concernés.

Mais pour ceux qui souhaitent contester leur invalidation, une véritable bataille juridique et administrative commence. En effet, un délai de trois jours est accordé pour saisir le tribunal administratif pour un premier recours. Lequel disposera de 4 jours pour rendre sa décision.

En cas de nouveau refus, les candidats déboutés peuvent saisir la cour d'appel dans un délai supplémentaire de 3 jours. La cour d'appel devrait statuer sur les cas examinés dans un délai de quatre jours sur les recours examinés.

Pendant que les recalés jouent une véritable course contre la montre devant la justice, l'ANIE s'active déjà pour étudier les nouveaux dossiers des candidats remplaçants. Le compte à rebours est lancé avant le coup d'envoi officiel de la campagne électorale de ce scrutin crucial.

**N. Bensalem**

## ÉLECTIONS LOCALES

# L'envolée des candidatures sur fond de pression politique

**À l'approche des élections locales prévues pour le 28 novembre prochain, l'Algérie s'apprête à vivre un scrutin inédit. Portée par la mise en œuvre du nouveau découpage territorial, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) enregistre une hausse spectaculaire du nombre de candidats aux Assemblées populaires de wilayas (APW) et aux Assemblées populaires communales (APC) par rapport au précédent scrutin de novembre 2021. Mais alors que le décompte final approche, l'ambiance est à la fébrilité au sein des états-majors politiques, pris entre l'urgence des recours face au rejet de nombreuses candidatures et la quête délicate de remplaçants.**

S'agissant des Assemblées populaires de wilayas, l'engouement est particulièrement visible. Le nombre de postulants s'élève désormais à 21 476 candidats, contre 18 910 lors des dernières élections, ce qui représente une hausse remarquable de 13,56 %, soit 2 566 prétendants supplémentaires. Cette affluence accompagne une révision à la hausse du volume d'élus : l'échiquier institutionnel intermédiaire proposera 2 855 sièges à pourvoir, comparé aux 2 350 sièges disputés en 2021, matérialisant une progression de 21,48 % (soit 505 sièges de plus). Dans cette compétition, 434 listes ont été formellement déposées sur la ligne de départ, contre 430 lors du rendez-vous électoral précédent.

La même courbe ascendante s'observe à l'échelle communale. Les prétendants aux APC franchissent un palier historique en atteignant le chiffre de 141 388 candidats, alors qu'ils n'étaient que 115 230 en 2021. Cette bondissante progression de 22,70 %, qui équivaut à 26 158 candidatures supplémentaires, s'inscrit dans un cadre où le nombre total de sièges d'élus locaux passe de 24 891 à 26 575 (une hausse de 6,76 %, soit 1 684 sièges additionnels). Il est à noter que cette prolifération de prétendants s'effectue à travers un volume global de 5 631 listes validées pour ce rendez-vous de novembre, en légère contraction par rapport aux 5 848 listes enregistrées lors du précédent scrutin communal.

Cette double hausse du volume des candidats et des sièges disponibles n'est pas le fruit du hasard. Elle constitue la traduction directe des réformes territoriales majeures promulguées au printemps. En effet, la loi n° 26-06 du 4 avril 2026, venue modifier et compléter la loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, a redessiné la carte administrative algérienne en portant le nombre de wilayas de 58 à 69. Bien que le nombre total de communes soit resté inchangé à 1 541 entités, le redécoupage a mécaniquement rééquilibré la répartition des représentations locales et la dotation en sièges au sein des APC, provoquant cet appel d'air massif au niveau des candidatures.



Les partis sur le qui-vive.

Sur le terrain politique, cette prolifération des candidatures s'accompagne d'une tension extrême au sein des états-majors des partis, pris par l'urgence d'assainir et de sécuriser leurs listes pour éviter tout revers de dernière minute. Échaudés par les déconvenues subies lors des élections législatives de juillet dernier, les dirigeants partisans agissent sous une vive pression. L'ANIE a d'ores et déjà entamé l'envoi de notifications officielles informant plusieurs formations du rejet définitif ou partiel de dossiers de candidature.

Les motifs d'invalidation touchent l'ensemble du spectre politique sans distinction. Selon des sources internes aux partis, ces rejets frappent aussi bien les appareils traditionnels que les jeunes formations. Au sein du Front de libération nationale (FLN), des figures d'envergure, dont au moins un membre du comité central ainsi que plusieurs cadres régionaux, ont vu leur dossier écarté. Le Rassemblement national démocratique (RND) enregistre également des défections forcées, tandis que le Front des forces socialistes (FFS) est monté au créneau à travers un communiqué incisif de son Secrétaire général pour dénoncer des décisions de rejet frappant plusieurs de ses cadres à travers le territoire. Pour l'ensemble des partis concernés, une véritable course contre la montre s'est engagée. Le calendrier électoral impose une double contrainte : mener à bien les procédures juridiques de recours auprès des juridictions compétentes, tout en identifiant en urgence des candidats de rechange capables de remplir scrupuleusement l'ensemble des critères d'éligibilité prévus par la loi. La moindre défaillance dans ce sprint final risquerait de fragiliser, voire de disqualifier, des listes entières à quelques semaines seulement du scrutin.

**Mohamed Kouini**

## TRANSPORT TERRESTRE DES VOYAGEURS

# Intensifications des contrôles sur le terrain

**LES INSPECTIONS** du transport terrestre de voyageurs s'intensifient à travers les wilayas, en coordination avec la Sûreté nationale et la Gendarmerie nationale, en application des instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud. Ces opérations portent notamment sur le contrôle du respect des lignes autorisées, de la continuité des dessertes et des règles de sécurité routière. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les directions des transports poursuivent leurs sorties sur le terrain conformément aux instructions ministérielles relatives à « l'activation des cellules d'inspection et de contrôle » et « l'intensification des sorties périodiques », a assuré le ministère, expliquant que ces interventions permettent de vérifier le respect, par les opérateurs, de la réglementation encadrant leur activité.

Les contrôles portent notamment sur « le respect de la réglementation en vigueur et des cahiers des charges », ainsi que sur la conformité des itinéraires et des lignes exploitées. Le ministère a aussi fait savoir que ces opérations concernent « la continuité du service », un aspect essentiel pour garantir la régularité des dessertes et répondre aux besoins des voyageurs.

Le dispositif accorde une attention particulière aux conditions de transport des passagers et au respect des impératifs de la profession. Le ministère a souligné l'importance de « consacrer les règles de sécurité routière et la discipline professionnelle », deux exigences fondamentales pour le bon fonctionnement du transport collectif.

Dans ce cadre, les inspections sur le terrain sont astreintes à relever les infractions et engager les procédures prévues par la loi. A ce sujet, le département ministériel a précisé que les manquements constatés donnent lieu à « la prise des mesures légales nécessaires à l'encontre des contrevenants ». La coordination entre les directions des transports et les services de sécurité œuvre ainsi à renforcer le suivi des conditions d'exploitation sur le terrain. Le respect des parcours autorisés, la régularité des dessertes et l'application des règles professionnelles sont les principaux points de contrôle.

Le ministère a indiqué que ces opérations périodiques s'inscrivent dans « une démarche de renforcement des mécanismes de surveillance et de suivi, ainsi que « d'amélioration des performances du secteur et de la qualité des prestations proposées aux citoyens » dans l'objectif de favoriser une application plus rigoureuse des règles et une meilleure prise en charge des voyageurs.

Il convient de rappeler que la régularité des dessertes et les conditions d'exploitation du transport collectif avaient déjà fait l'objet d'interventions ministérielles. En novembre de l'année dernière, Saïd Sayoud avait déjà appelé à un suivi rigoureux de l'activité, après des dysfonctionnements signalés sur certaines lignes, notamment dans la périphérie d'Alger et les nouvelles citées, toutes formules confondues. En juillet dernier, un programme de contrôles quotidiens avait par ailleurs été engagé dans la capitale.

Les inspections concernaient notamment l'absence de véhicules sur certaines lignes, l'interruption des parcours avant leur terminus et le respect des règles professionnelles par les conducteurs et les receveurs. La poursuite des inspections et le traitement des infractions relevées prolongent cette démarche, avec une priorité accordée à la sécurité des passagers, à la régularité des dessertes et au respect des obligations réglementaires.

**Sihem Bounabi**

RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCI À BAGHDAD

# L'Algérie plaide pour un front uni face aux crises

Face à la multiplication des foyers de tension et la dégradation de la situation régionale, l'Algérie a appelé à une réponse collective des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), lors de l'intervention du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, à la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, tenue dans la capitale irakienne.

A cette occasion, Chaïb a appelé à défendre une action commune fondée sur le dialogue, le respect du droit international et la solidarité, avec la Palestine au premier rang des priorités. Il a d'emblée déclaré : « La conjoncture internationale et régionale sensible dicte la nécessité d'unifier les efforts des Etats membres et de renforcer leur coordination et leur solidarité pour faire face aux foyers de tension et aux crises croissantes. » Soulignant que la multiplication des crises impose de dépasser les prises de position individuelles pour construire des réponses collectives capables de contribuer à la désescalade, il a soutenu que celles-ci devraient être « fondées sur le dialogue et le règlement pacifique des conflits », dans le respect du droit international, de la souveraineté des Etats, ainsi que de leur unité et de leur intégrité territoriale. Assurant que la coordination politique et la solidarité entre Etats membres compte parmi les conditions d'une action plus cohérente, à l'heure où les crises appellent des réponses dépassant les initiatives isolées.

En outre, la cause palestinienne a occupé une place centrale dans l'intervention du secrétaire d'Etat, qui a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des droits légitimes du peuple palestinien. Au premier rang de ces droits, il a cité « son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant et souverain, avec Al Qods pour capitale ». Appelant les Etats membres à traduire leur solidarité en une position commune et en mesures concrètes face aux pratiques innommables de l'entité sioniste. Il a notamment mis l'accent sur « les atteintes au statut historique et juridique d'El Qods, dont la préservation demeure une question majeure pour le monde musulman », ainsi que l'impératif de la poursuite des efforts destinés à faire face à la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza. Soutenant que l'aggravation des souffrances de la population renforce, dans cette perspective, « l'exigence d'une mobilisation collective et d'une action politique à la hauteur de l'urgence ».



Une action commune fondée sur le dialogue.

Pour l'Algérie, la défense des droits palestiniens reste ainsi « indissociable du respect du droit international et de la recherche d'une solution garantissant au peuple palestinien son droit à disposer de lui-même ». La réunion de Baghdad a permis de replacer cette exigence parmi les principales questions appelant une position concertée des Etats membres.

Par ailleurs, l'intervention a aussi porté sur les autres défis auxquels sont confrontés les pays membres. Chaïb a ainsi plaidé pour « renforcer la solidarité avec les Etats membres confrontés à des conflits et à des crises », tout en appelant à intensifier la lutte contre l'islamophobie et les discours de haine. Cette question revêt une importance particulière dans un contexte où les préjugés et les manifestations de rejet à l'égard des musulmans alimentent les tensions et fragilisent le dialogue entre les sociétés. L'appel de l'Algérie invite ainsi « les pays membres à conjuguer leurs efforts pour combattre ces phénomènes et promouvoir une culture de tolérance et de coexistence, dans le respect des principes du droit international ».

La coopération économique et le développement ont complété les priorités évoquées par le secrétaire d'Etat. Leur renforcement a pour mission de servir les intérêts communs des pays membres et contribuer à consolider le rôle de l'OCI dans un environnement international marqué par des tensions politiques et des difficultés économiques. Cette approche associe les réponses aux crises immédiates à la consolidation des mécanismes de coopération entre les Etats. Elle met également en avant l'importance d'une organisation capable de faire converger les positions de ses membres, de défendre leurs intérêts communs et de favoriser des partenariats durables.

### LA DÉCLARATION DE BAGHDAD FIXE LES PRIORITÉS COMMUNES

Les travaux de cette 52e session ont été sanctionnés par l'adoption de la Déclaration de Baghdad et d'une série de résolutions couvrant les principales questions inscrites à l'ordre du jour. Les textes adoptés portent notamment sur le soutien à la cause palestinienne, la solidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite et la République du Soudan, ainsi que sur la réforme de l'OCI. Les résolutions concernent aussi le développement des partenariats économiques, la promotion du commerce intra-régional, l'énergie, la culture et les affaires sociales. Ces différents volets traduisent l'étendue des dossiers soumis aux ministres et la volonté de maintenir la coopération politique en lien avec les dimensions économiques et sociales du développement. La réforme de l'organisation fait partie des questions abordées, avec l'ambition de consolider son rôle et son efficacité au service des Etats membres. Ceci d'autant plus que la multiplication des crises et la diversité des intérêts en présence rendent d'autant plus importante la capacité de l'OCI à rapprocher les positions et à porter des réponses communes. C'est dans cette perspective que le message porté par l'Algérie repose sur une double exigence, celle de faire front face aux crises, en particulier à la question palestinienne, tout en consolidant les instruments de solidarité et de coopération au sein de l'OCI. **Sihem Bounabi**

MESURES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE POUR RÉGULER LE MARCHÉ

# Satisfecit des organisations professionnelles

**LE DOSSIER** de la régulation des prix et la garantie de la disponibilité des produits de consommation de base est pris en main par les plus hautes autorités du pays. Le Conseil des ministres, consacré à la question, s'est soldé par un ensemble d'instructions et orientations données par le président de la République visant la régulation du marché et, par ricochet, la préservation du pouvoir d'achat. Des organisations professionnelles des commerçants ont réagi, exprimant leur satisfaction des directives « fermes » prises visant la régulation du marché national, mais aussi le fait que ces décisions tombent à point nommé.

C'est le cas pour l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) qui a salué les mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant la régulation du marché, la lutte contre la spéculation ainsi que la prise en charge des dysfonctionnements affectant l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation de première nécessité. Dans un communiqué publié hier, l'UGCAA est revenu sur ces mesures, lesquelles prévoient notamment « la mise en place de mécanismes concrets de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires, afin d'assurer un équilibre entre les intérêts des producteurs, des opérateurs économiques et des commerçants, d'une part, et les droits des consommateurs, d'autre part ». Soulignant le fait que ces décisions constituent « une étape essentielle vers l'instauration de règles plus strictes et plus transparentes pour l'organisation du marché », l'UGCAA a salué l'orientation visant à réglementer l'activité des intermédiaires entre producteurs et consommateurs, à encadrer les marges bénéficiaires et à renforcer les mécanismes de contrôle à tous les stades de la commercialisation et de la distribution. Insistant sur la nécessité de généraliser la facturation afin de déterminer la responsabilité de chaque intervenant, l'Union générale des commerçants a également salué les mesures relatives à l'acquisition et au stockage des excédents de la production nationale, en vue de leur remise sur le marché en cas de besoin.

« Ce mécanisme constitue un moyen concret de garantir la disponibilité des produits, de stabiliser les prix et de limiter les déséquilibres liés à l'offre et à la demande », a estimé cette organisation professionnelle. L'UGCAA, qui a réaffirmé sa disponibilité à mobiliser ses structures nationales et locales afin de contribuer à la mise en œuvre de ces orientations, a indiqué que l'efficacité réelle de ces décisions se mesurera à leur application rigoureuse sur le terrain et à leur mise en œuvre à l'égard de tous les intervenants. L'Union des commerçants a dans ce sens souligné la nécessité de renforcer le contrôle. « Ces mesures s'accompagnent du renforcement des contrôles sur le terrain tout au long de l'année et du développement du suivi numérique, afin de garantir une vigilance permanente et une intervention rapide et efficace », a souligné l'Union, réitérant son engagement à poursuivre ses efforts dans le cadre d'une approche participative avec le gouvernement, notamment en vue de moraliser les pratiques commerciales.

### DES MESURES QUI ARRIVENT AU MOMENT OPPORTUN

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA), par le biais de son président, Hadj Tahar Boulenouar, a de son côté souligné l'importance des décisions prises par le président de la République, lesquelles, a-t-il indiqué, arrivent « au moment opportun » en vue de prendre en charge les dysfonctionnements dans l'activité commerciale, mais aussi au niveau de la production.

Selon lui, ces mesures vont contribuer à coup sûr réaliser plusieurs objectifs, notamment l'organisation du réseau de distribution et déterminer les activités des intervenants dans le marché, de la production au consommateur en passant par le stockage, le marché de gros et de détail. Notant le fait que la préservation de la stabilité des approvisionnements constitue une priorité, M. Belouenouar a affirmé que ces mesures sont à même de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et moderniser le système économique, principalement l'activité commerciale, en sus d'asseoir la transparence. Le président de l'association pour la protection des consommateurs, Hacène Menouar, a de son côté indiqué que l'élaboration des textes de loi visant la régulation sont « toujours les bienvenus », soulignant l'importance d'agir sur le terrain. Signalant la volonté politique de réguler le marché, le président d'El Aman a émis un nombre de propositions relatives entre autres à la nécessité d'élaborer une carte de production agricole qui devrait déterminer les quantités produites pour chaque mois de l'année, chaque saison et dans chaque circonstance. Ceci permet, a-t-il précisé, de réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande et ainsi d'éviter toute perturbation et avoir la maîtrise des prix. Soulignant la nécessité de professionnaliser toute la chaîne de la production, du producteur jusqu'au consommateur, M. Menouar a en outre signalé l'importance d'accompagner les producteurs, en sus de mettre en place un système numérisé.

**Lilia Aït Akli**

## STRATÉGIE NATIONALE DE L'IA À L'HORIZON 2030

# Une ambition pour l'économie du savoir

**L'Algérie franchit un cap décisif dans la structuration de son paysage technologique. Sous l'impulsion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le gouvernement prépare le lancement d'un ambitieux programme national axé sur le développement de l'intelligence artificielle (IA) à l'horizon 2030. L'objectif central repose sur la création d'un écosystème souverain et performant, en s'appuyant sur le renforcement massif des infrastructures de calcul haute performance, la pérennisation du financement de la recherche appliquée et l'attraction ciblée des compétences scientifiques et technologiques les plus pointues.**

Cette feuille de route stratégique a constitué le cœur d'une séance de travail cruciale tenue hier au siège du ministère à Alger, sous la présidence du ministre Kamel Baddari. Réunissant les représentants clés d'entreprises économiques publiques et privées aux côtés d'experts du secteur, cette rencontre a permis de jeter les bases d'une synergie inédite. Les débats ont principalement porté sur la définition de mécanismes concrets visant à mobiliser les financements nationaux et à coordonner les efforts intersectoriels pour bâtir le socle matériel et humain nécessaire à l'essor de l'IA à l'échelle nationale.



*Un cap décisif.*

Le programme envisagé s'articule autour de quatre axes majeurs et complémentaires. Le premier volet s'attaque directement au défi des infrastructures par la mobilisation concertée des ressources financières des secteurs public et privé. Ces investissements seront en grande partie consacrés à l'acquisition massive d'unités de traitement graphique (GPU) de dernière génération. Ces composants matériels sont indispensables pour décupler les capacités nationales de calcul avancé et fournir aux chercheurs, ingénieurs et développeurs locaux les outils technologiques indispensables à la conception de solutions innovantes et complexes.

Le deuxième axe stratégique met l'accent sur le financement de la recherche scientifique et l'orientation des projets applicatifs jugés prioritaires. L'ambition est d'arrimer étroitement la production scientifique aux besoins réels du tissu économique et industriel national.

Il s'agit de favoriser la maturation technologique des travaux de laboratoire pour les transformer en applications concrètes, en brevets et en produits commerciaux à forte valeur ajoutée, capables d'impulser la modernisation des entreprises algériennes.

Le troisième volet est consacré au renforcement institutionnel et technique du centre de recherche national spécialisé dans l'intelligence artificielle et les données. Érigé en véritable centre névralgique de cette dynamique, cet organisme verra ses capacités opérationnelles accrues pour piloter la recherche avancée, stimuler la production de connaissances à fort impact et assurer une veille technologique permanente face aux mutations rapides observées sur la scène internationale.

Enfin, le quatrième pilier s'attaque au capital humain à travers une politique proactive d'attraction et de rétention des talents à haut potentiel. Cette démarche vise aussi bien les compétences nationales établies sur le territoire que la diaspora scientifique et technologique algérienne résidant à l'étranger. Pour susciter leur adhésion et favoriser leur retour ou leur collaboration à distance, les autorités prévoient de mettre en place un cadre de recrutement spécifique et hautement attractif. Ce dispositif proposera des conditions professionnelles stimulantes, des rémunérations compétitives conformes aux standards internationaux et un environnement de recherche moderne, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Pour concrétiser ces orientations et dépasser le stade des intentions, les participants à la réunion ont acté la création d'une instance de travail commune. Cette plateforme partenariale regroupera les représentants des entreprises économiques, le comité national chargé de la mise en œuvre de la stratégie de l'IA, ainsi que les organismes publics concernés. Elle aura pour mission prioritaire d'élaborer une feuille de route opérationnelle d'ici 2030, précisant le calendrier d'exécution, la répartition des contributions financières et matérielles, ainsi que les besoins sectoriels prioritaires. La mise en place d'indicateurs de performance précis permettra en outre de mesurer périodiquement l'avancement des projets et d'évaluer leur impact réel.

À travers ce déploiement, le ministère de l'Enseignement supérieur entend rompre avec les logiques d'assimilation passive ou de simple consommation d'équipements importés. En plaçant la maîtrise de la connaissance, la valorisation du capital humain et le développement de capacités d'innovation autonomes au cœur de sa démarche, l'Algérie pose les fondations d'un développement technologique durable. À terme, cette vision intégrée vise à affirmer la souveraineté numérique du pays, à consolider durablement l'économie du savoir et à ériger la recherche scientifique en levier central de la croissance économique nationale.

**Rim Boukhari**

## MICROPROJETS

# L'Angem prépare un rééchelonnement des crédits

**BONNE** nouvelle pour les porteurs de microprojets en difficulté. Le dispositif de rééchelonnement des crédits accordés par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) est en cours de finalisation et de nouvelles mesures sont attendues prochainement, a annoncé la directrice générale de l'établissement, Souad Bendjemil, tout en mettant en avant les efforts engagés pour consolider les micro-entreprises, créer des emplois et ouvrir de nouveaux débouchés aux produits algériens.

Cette mesure intervient dans un contexte où l'agence entend renforcer l'accompagnement des micro-entrepreneurs et favoriser la pérennité de leurs activités. «L'Angem ne se limite pas au financement des projets, mais englobe également la formation, le suivi et l'orientation des bénéficiaires, avec pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat de proximité et de contribuer à la création d'emplois durables», a indiqué, hier, Mme Bendjemil, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

La directrice générale a rappelé que l'Angem propose deux formules de financement. La première porte sur l'acquisition de matières premières, avec des montants compris entre 100 000 et 250 000 DA dans les régions du Sud. La seconde est destinée à la création d'activités et peut atteindre un million de dinars pour l'acquisition d'équipements, de machines et d'outils professionnels.

L'accès à ce dispositif est ouvert aux citoyens algériens majeurs, sans limite d'âge, à condition de maîtriser le métier correspondant à l'activité envisagée. Selon Souad Bendjemil, les porteurs de projets peuvent être orientés vers les chambres de l'artisanat ou les structures agricoles afin d'obtenir une qualification attestant de leur savoir-faire.

La responsable a également insisté sur la dimension de proximité de l'accompagnement proposé par l'agence. Présente à travers les communes et les daïras, ainsi que dans les 69 wilayas, l'Angem mène des actions de terrain pour identifier les porteurs d'idées et les orienter vers des projets réalisables, adaptés aux potentialités économiques locales.

Souad Bendjemil a souligné que cet accompagnement est entièrement gratuit et ne s'arrête pas à l'octroi du financement. Des formations en éducation financière et en gestion de microentreprise sont proposées aux bénéficiaires afin de les aider à mieux gérer leurs ressources et distinguer leurs dépenses personnelles de celles liées à leur activité. Un suivi et une évaluation des projets sont également assurés après le financement pour favoriser leur continuité et leur développement.

En présentant le bilan de l'année 2025, la directrice générale a fait état de 22 000 projets financés par l'Angem, ayant contribué à la création d'environ 23 000 emplois directs. Ces chiffres traduisent, selon elle, la contribution du microcrédit au développement des activités économiques de proximité.

L'agriculture, les services et l'artisanat figurent parmi les secteurs qui enregistrent le plus de demandes. Souad Bendjemil a notamment mis l'accent sur la nécessité de transmettre les métiers artisanaux aux jeunes générations, tout en adaptant ces activités aux nouvelles exigences du marché. Elle a ainsi évoqué l'importance d'intégrer les nouvelles technologies, de développer le commerce électronique et d'améliorer le conditionnement des produits. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de mieux valoriser leur savoir-faire, de professionnaliser la présentation de leurs articles et d'accroître leurs chances de commercialisation.

### LANCEMENT DE LA PLATEFORME ANGEM MARKET

La commercialisation constitue justement l'un des axes sur lesquels l'agence souhaite accentuer ses efforts. À ce titre, Souad Bendjemil a annoncé le lancement, avant la fin de l'année, de la plateforme numérique Angem Market, actuellement en cours d'enrichissement.

Selon la directrice générale, cet outil doit permettre aux bénéficiaires de commercialiser directement leurs produits auprès des consommateurs. Il s'agit ainsi de prolonger les opportunités offertes par les salons et les expositions, tout en donnant aux micro-entrepreneurs accès à des débouchés plus réguliers.

La responsable a également évoqué les partenariats conclus avec plusieurs organismes, notamment la Chambre nationale de l'artisanat, Algérie Poste, Algérie Télécom et des universités. Des bureaux installés au sein d'établissements universitaires visent à rapprocher l'agence des étudiants et faciliter leur accès aux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat.

L'ouverture sur les marchés étrangers figure également parmi les ambitions affichées par l'Angem. Souad Bendjemil a indiqué que la participation de l'agence au salon de Milan, pour la quatrième fois cette année, ainsi qu'à des manifestations organisées en Mauritanie et dans d'autres pays africains, a permis de mesurer l'intérêt suscité par les produits algériens.

Elle a notamment cité la participation de 15 exposants à une manifestation en Allemagne, où tous les produits présentés ont été vendus. Les articles d'habillement traditionnel revisités, les savons artisanaux, les confitures naturelles, les huiles et les gâteaux traditionnels figurent parmi les produits ayant retenu l'attention des acheteurs. Pour la directrice générale, la conquête de nouveaux marchés suppose toutefois de poursuivre les efforts en matière de qualité, de design, de conditionnement et de normalisation, mais aussi de renforcer les capacités de production des bénéficiaires. L'enjeu est de transformer les ventes réalisées lors des manifestations commerciales en débouchés durables, y compris à l'international.

Enfin, Souad Bendjemil a mis en avant le rôle de la formation dans la modernisation de l'agence et l'amélioration de ses services. Elle a indiqué que les cadres de l'Angem bénéficient de formations et de certifications liées notamment à la Banque mondiale, dans le domaine du commerce électronique, ainsi qu'à l'Organisation internationale du travail (OIT), dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise.

**Lynda Louifi**

BUDGET 2027 DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE

# Priorité à la concrétisation des projets engagés

**Le secteur de l'industrie bénéficiera en 2027, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF), d'un budget de 40,54 milliards de dinars en crédits de paiement et de 7,13 milliards de dinars en autorisations d'engagement. Présentant, hier, les grandes orientations budgétaires devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a mis l'accent sur l'achèvement des projets en cours, la mobilisation du foncier industriel et le renforcement de l'intégration locale, dans le but de porter la contribution de l'industrie à 13 % du produit intérieur brut (PIB) l'année prochaine.**

L'exposé, présenté dans le cadre de l'examen PLF pour 2027 s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé la réforme fiscale, la relance industrielle au cœur de la souveraineté économique nationale. Les industries agroalimentaires, chimiques et pharmaceutiques figurent parmi les filières stratégiques identifiées.

Pour atteindre ces objectifs, le ministère de l'Industrie entend agir sur six axes, notamment l'achèvement et la régularisation des opérations engagées, la levée des contraintes liées au foncier industriel, le développement de la sous-traitance et de l'intégration locale, le renforcement des infrastructures, la promotion de l'innovation et de la propriété industrielle, ainsi que la modernisation de la gestion administrative. Selon le ministre, la programmation budgétaire pour 2027 privilégie la finalisation des opérations déjà engagées plutôt que le lancement de nouveaux projets. Les crédits de paiement consacrés aux opérations en cours représentent ainsi 96,4 % des crédits affectés à l'investissement, contre 0,5 % pour les nouvelles opérations, essentiellement limitées aux études.

Cette orientation vise à rationaliser les dépenses publiques et à assurer une meilleure maîtrise des finances publiques, en accélérant la transformation des engagements budgétaires en réalisations concrètes. Le foncier industriel constitue un autre levier majeur de la politique sectorielle, avec un objectif d'atteindre 738,5 hectares de terrains aménagés en 2027, tout en accélérant l'attribution des lots disponibles. Cette démarche nécessite de faire progresser l'aménagement des zones encore insuffisamment équipées, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et les collectivités locales, afin de répondre aux besoins des investisseurs.



*Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel.*

Le PLF 2027 prévoit une mesure fiscale destinée à soutenir la sous-traitance industrielle. Elle porte sur l'exonération des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliqués aux composants et aux matières premières, importés ou acquis localement, destinés aux sous-traitants des industries mécaniques, électroniques et électriques.

### DES MATIÈRES PREMIÈRES EXONÉRÉES DES DROITS DE DOUANES ET DE LA TVA

Cette disposition vise à réduire les coûts de production des petites et moyennes entreprises (PME), à améliorer leur compétitivité face aux pièces détachées importées et à favoriser leur accès aux marchés des donneurs d'ordre, l'enjeu est de convertir cet avantage fiscal en capacités de production supplémentaires, en emplois qualifiés et en contrats avec les entreprises algériennes.

Cette mesure complète les dispositions de la loi de finances 2026, qui prévoit, sous certaines conditions, la possibilité de prolonger jusqu'à deux ans les exonérations fiscales accordées aux investissements et aux start-up.

Elle s'inscrit également dans la dynamique de réforme du guichet unique de l'investissement, qui repose sur la numérisation des procédures, des délais de traitement des dossiers de 25 jours en règle générale et de 20 jours pour les infrastructures classées. L'AAPI doit, par ailleurs, répondre dans un délai de 48 heures aux demandes de foncier économique, après décision de son conseil d'administration.

### CAP SUR LA QUALITÉ ET L'INNOVATION

L'amélioration de la qualité et de la conformité des produits constitue une condition essentielle à l'accès aux marchés extérieurs. Dans cette perspective, le secteur vise à porter le nombre d'organismes accrédités de 8 à 25 et celui des entreprises accréditées de 33 à 62.

Le renforcement de ces capacités doit permettre aux entreprises algériennes de mieux répondre aux exigences des marchés africains et internationaux, notamment dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le développement du tissu des PME figure également parmi les priorités. Au-delà de leur nombre, le défi consiste à renforcer leur modernisation et à faciliter leur accès au financement. Le programme d'accompagnement vise, dans un premier temps, 200 PME, dont 50 entreprises de sous-traitance.

Parallèlement, le ministère entend faire de l'innovation et de la propriété industrielle des leviers de compétitivité.

La hausse de 20 % des demandes de brevets d'invention enregistrée en 2025 témoigne de l'intérêt croissant pour la protection des innovations. L'accompagnement de cette dynamique concernera les start-up, les universités et les entreprises.

En plus, la modernisation de la gestion administrative reposera sur la poursuite de la numérisation des procédures, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'amélioration de l'exécution budgétaire.

À travers ces orientations, le budget de 2027 met l'accent sur une meilleure utilisation des ressources publiques, l'accélération de l'achèvement des projets et la levée des contraintes qui freinent l'investissement productif, afin de renforcer les capacités industrielles nationales, de favoriser la substitution aux importations et d'accroître la création de valeur ajoutée locale.

**Rim Boukhari**

ALGÉRIE – NORVÈGE

# Examen des opportunités de coopération énergétique

**LES OPPORTUNITÉS** de coopération, de partenariat et d'investissement entre le groupe Sonatrach et l'entreprise norvégienne, Scatec, notamment dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, ont été examinées hier lors d'une rencontre au cours de laquelle la partie norvégienne a affiché son intérêt. Les échanges entre les deux parties ont eu lieu à l'occasion de la rencontre qui a réuni hier le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, avec le Président-directeur général de Scatec, Terje Pilskog, reçu hier au siège du ministère en présence de l'ambassadrice du Royaume de Norvège auprès de l'Algérie et de cadres des deux parties.

La rencontre a porté sur les moyens de réduire les émissions de méthane et de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique et de rationaliser la consommation au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que sur le développement de solutions technologiques innovantes visant à réduire les émissions industrielles, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont également examiné les opportunités de coopération dans la réalisation de projets de dessalement de l'eau de mer en utilisant les énergies renouvelables, afin de contribuer au renforcement de la durabilité et à l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale de ces installations. A cette occasion, Arkab a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Norvège dans le domaine des hydrocarbures, à travers le développement de partenariats entre les entreprises économiques, l'échange d'expertises et le recours aux solutions technologiques modernes, en vue de soutenir les efforts de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur et de valorisation des ressources énergétiques nationales, tout en assurant un équilibre entre les exigences environnementales et économiques. Le ministre d'Etat a également mis en avant les efforts du groupe Sonatrach dans ce domaine, notamment à travers l'intensification des programmes de réduction des émissions de méthane, la réduction du torchage du gaz associé et sa valorisation, le développement de projets de captage et de stockage du carbone, outre le renforcement de l'efficacité énergétique et la promotion de solutions technologiques innovantes, a précisé la même source. De son côté, le PDG de Scatec a présenté l'expérience de son entreprise dans le développement de projets énergétiques et industriels, en affichant son intérêt pour l'examen des opportunités de coopération et d'échange d'expertises avec la partie algérienne et l'exploration des possibilités de partenariat et d'investissement dans les domaines d'intérêt commun.

**Hamid B.**

NAFTAL – STELLANTIS ALGÉRIE

# Nouvelles perspectives de coopération

**LE PDG** de la société Naftal, Djamel Cherdoud, et le PDG de Stellantis Algérie, Raoui Beji ont examiné, hier à Alger, les opportunités de coopération et de partenariat entre les deux parties, en vue de soutenir le développement de l'industrie automobile et de renforcer l'intégration locale. C'est ce qu'a indiqué Naftal dans un communiqué.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres dirigeants des deux entreprises, a porté sur une série de questions d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, sur la base du principe gagnant-gagnant, A cette occasion, M. Cherdoud a souligné l'importance de renforcer la coordination et de conjuguer les efforts entre les deux parties, afin de contribuer au développement de l'industrie automobile en Algérie et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

De son côté, M. Beji a salué la position de Naftal en tant que partenaire fiable et professionnel, ainsi que son expertise dans le domaine de la distribution et de la commercialisation des produits pétroliers, des atouts qu'il a qualifiés de facteurs de soutien pour l'exploration de nouvelles opportunités de coopération et l'établissement d'un partenariat fructueux.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de Naftal visant à élargir ses partenariats avec les différents acteurs économiques, de manière à renforcer les capacités de production nationales, à accroître le taux d'intégration locale et à contribuer au développement de l'industrie nationale.

**S. N.**

## JUMELAGE SCOLAIRE INTERWILAYAS

### Un levier pour réduire les écarts de performance

**LA DEUXIÈME** rencontre nationale consacrée au jumelage interwilayas pour l'amélioration des résultats scolaires s'est tenue à Tamanrasset, réunissant les responsables du secteur de l'éducation de 21 wilayas autour des moyens de booster l'accompagnement pédagogique, remédier aux difficultés scolaires et tirer profit des expériences réussies. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.
Selon le ministère, ce dispositif, qui concerne les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), vise à accompagner les wilayas confrontées à des difficultés en matière de résultats scolaires, en leur permettant de bénéficier de l'expérience de celles ayant enregistré des performances remarquables.
Le dispositif repose essentiellement sur « le partage des expériences réussies et la généralisation des pratiques pédagogiques et organisationnelles ayant fait leurs preuves », dans l'objectif d'améliorer les performances des établissements scolaires, et ce, à l'échelle nationale.
Les travaux de cette deuxième rencontre ont d'ailleurs porté sur les modalités de mise en œuvre de ce jumelage sur le terrain, notamment par le biais du dépistage précoce des difficultés d'apprentissage, de la planification pédagogique, du suivi des élèves et du développement des programmes de soutien et de remédiation.
De même, les participants ont examiné les mécanismes de coordination entre les chefs d'établissement, les inspecteurs, les enseignants et les autres acteurs concernés. Cela étant dit, les pratiques retenues doivent être adaptées aux spécificités de chaque wilaya et aux besoins des établissements concernés, a fait savoir la tutelle.
Organisée les 17 et 18 octobre, cette rencontre a été ouverte par l'inspecteur général de l'Éducation nationale, représentant le ministre du secteur, Mohamed Seghir Saâdaoui, à la maison de la culture Dassine Oult Yemma, à Tamanrasset. Les ateliers thématiques se sont déroulés au lycée Salem-Maghili, dans le quartier de Tabarkat, en présence de cadres de l'administration centrale.
Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du programme national de jumelage entre les directions de l'éducation, dont les premières étapes ont été organisées dans les wilayas de Tizi Ouzou et de Chlef en juillet dernier.
Par cette démarche, le ministère entend favoriser la coopération entre les directions de l'éducation et réduire les écarts de performance entre les établissements, en améliorant la qualité des apprentissages et en consolidant le principe de l'égalité des chances entre les élèves à l'échelle nationale, a conclu le communiqué.

**Khalil A.**

EDUCATION ET EMPLOI DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

# Un cadre unifié pour mieux orienter

**Le ministère de la Solidarité nationale a renforcé l'encadrement de l'éducation spécialisée et de l'orientation professionnelle des personnes aux besoins spécifiques à travers l'élaboration d'un règlement intérieur type pour les commissions de wilaya chargées de ces missions. L'objectif étant l'harmonisation des méthodes de travail ainsi que l'adaptation des parcours éducatifs, de formation et d'emploi aux capacités et aux qualifications des personnes concernées. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.**

Le ministère a fait savoir que ce texte a été élaboré en application de l'article 15 du décret exécutif n° 26-147 du 5 avril 2026 relatif à la commission de wilaya de l'éducation spécialisée et de l'orientation professionnelle. Soutenant qu'il fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de ces instances, ainsi que les modalités d'exercice de leurs missions et prérogatives.
Le règlement intérieur type prévoit l'examen des dossiers d'admission des personnes aux besoins spécifiques dans les établissements d'éducation et d'enseignement, y compris les structures spécialisées, ainsi que dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels.
Le ministère a précisé que les commissions sont chargées d'identifier les établissements et les services adaptés à chaque situation, en tenant compte des « capacités individuelles », de la nature du handicap et de son degré. Elles doivent aussi veiller à l'adéquation de « l'encadrement et des programmes adoptés par les ministères concernés » et suivre les conditions nécessaires à l'intégration psychologique, sociale et professionnelle des personnes accompagnées.
Leurs attributions s'étendent au monde du travail. Le département ministériel a fait savoir que ces instances contribuent à l'octroi de l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur aux besoins spécifiques et à l'orientation des personnes concernées. Elles interviennent aussi dans le réexamen de la classification du travailleur, sur la base de la décision de la commission médicale spécialisée de wilaya, conformément à la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques.
L'examen des admissions dans les établissements d'aide par le travail figure parmi les autres missions des commissions. Le dispositif couvre ainsi les différentes étapes du parcours des personnes concernées, de la scolarisation à la formation et à l'insertion professionnelle, en tenant compte de leurs aptitudes et des possibilités d'accompagnement disponibles.
Le ministère a souligné que le règlement intérieur type prévoit des mécanismes destinés à assurer « une coordination efficace entre les différents secteurs et organismes concernés ».
Il encadre les méthodes d'étude et de traitement des dossiers, ainsi que les procédures de formulation des avis et de présentation des propositions relatives à l'éducation spécialisée et à l'orientation professionnelle.
L'objectif étant d'unifier les pratiques des commissions de wilaya et de renforcer la complémentarité entre les secteurs intervenant dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques. Des règles communes doivent ainsi faciliter le traitement des dossiers et assurer une meilleure cohérence des décisions d'orientation. Par ailleurs, le texte prévoit un dispositif de suivi et d'évaluation.
Chaque commission devra élaborer un rapport annuel sur ses activités et le transmettre aux ministères chargés de la Solidarité nationale, de l'Éducation nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que du Travail et de l'Emploi. Ce bilan permettra d'évaluer les actions menées au regard des missions confiées à ces instances.
Le ministère a tenu à assurer que ce cadre organisationnel contribuerait à harmoniser le fonctionnement des commissions et consolider la coordination institutionnelle. A terme, il devrait contribuer à favoriser des orientations mieux adaptées aux capacités et aux qualifications des personnes aux besoins spécifiques, soutenir leur autonomie et renforcer leurs possibilités d'intégration sociale et professionnelle.

Sihem Bounabi



Harmonisation des méthodes de travail.

CACOBATPH

# Hattab fixe les priorités

**LA RÉDUCTION** des délais de traitement des dossiers, l'amélioration du recouvrement des cotisations, l'accélération de la numérisation et la modernisation des services figurent parmi les priorités fixées à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH).
Ce sont les principaux points sur lesquels a insisté le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, hier, lors d'une réunion de travail.
Tenue au siège du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue le bilan d'activité de la Caisse, notamment la gestion des congés payés et l'indemnisation des interruptions de travail provoquées par les intempéries. Les discussions ont également porté sur le recouvrement des cotisations et le respect des obligations légales de déclaration par les employeurs, des leviers essentiels pour assurer la continuité de la couverture sociale des travailleurs concernés.
Face aux particularités des secteurs du BTPH (bâtiment, travaux publics et hydraulique), marqués par la mobilité de la main-d'œuvre, la multiplicité des chantiers et la diversité des formes d'emploi, le ministre a appelé à adapter les mécanismes de fonctionnement de la Caisse à ces réalités professionnelles.
Il a notamment insisté sur la nécessité de garantir les droits des travailleurs, indépendamment de leurs déplacements entre les entreprises et les différents chantiers. Cette exigence implique une prise en charge plus efficace des dossiers et une meilleure adaptation des procédures aux conditions d'exercice de ces métiers.
L'amélioration du recouvrement des cotisations et l'élargissement de la base des travailleurs déclarés figurent également parmi les priorités soulignées lors de cette réunion.
À cet effet, Mohamed Hattab a préconisé le renforcement des actions de proximité et de sensibilisation auprès des entreprises, afin de les amener à respecter leurs obligations légales et de consolider les mécanismes de protection sociale.
Le ministre a, en outre, mis l'accent sur la qualité des prestations fournies aux travailleurs et aux employeurs. Il a appelé à réduire les délais de traitement des dossiers et de versement des indemnités, dans le but de faciliter l'accès aux droits et de renforcer la confiance des bénéficiaires dans les services de la caisse.
Ces orientations interviennent dans un contexte où la nature des activités du BTPH, particulièrement exposées aux aléas climatiques et caractérisées par une forte mobilité professionnelle, exigent des mécanismes de prise en charge adaptés et réactifs.
La modernisation des services a également occupé une place importante dans les orientations du ministre. Celui-ci a instruit les responsables de poursuivre le développement des prestations électroniques, de simplifier les procédures de déclaration et de paiement à distance et de faciliter l'accès des usagers aux plateformes numériques.
Le renforcement des échanges de données et de la coordination avec les organismes concernés a également été préconisé, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et de garantir davantage de transparence et de fiabilité dans le traitement des opérations.
Le ministre a, enfin, insisté sur la nécessité de mettre en place des indicateurs précis pour mesurer les performances de la caisse et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation périodique. Il a également appelé à privilégier une démarche anticipative dans le traitement des préoccupations professionnelles et sociales des travailleurs.
Pour le ministre, l'efficacité de la CACOBATPH ne saurait se limiter à ses performances administratives. Elle doit avant tout se traduire par la capacité de l'organisme à garantir aux travailleurs l'accès effectif à leurs droits dans les délais impartis, tout en consolidant la protection sociale et la stabilité des relations de travail.

**Lynda Louifi**

ITALIE

# Des manifestations contre la vie chère dégénèrent en violents affrontements

Dans plusieurs villes italiennes, la colère sociale grandit face à la hausse des prix et aux choix budgétaires du gouvernement Meloni.



À Milan, les rassemblements du 17 octobre ont été marqués par des incendies et des heurts avec la police près du Duomo. Le bilan fait état de 25 blessés, tandis que des syndicats préparent une nouvelle mobilisation. De violents affrontements ont éclaté le 17 octobre dans le centre de Milan, lors d'une manifestation contre la hausse du coût de la vie et la politique du gouvernement italien. Plus de 5 000 personnes ont participé au rassemblement, selon les estimations policières. Initialement pacifique, le cortège a été marqué par des violences lorsque des groupes de jeunes manifestants, dont certains masqués, ont lancé des pierres, des bouteilles et des pétards sur les forces de l'ordre. Les heurts se sont concentrés autour de la place du Duomo et de la galerie Vittorio Emanuele II. Plusieurs commerces ont été vandalisés, du mobilier urbain endommagé et des toilettes mobiles incendiées près de la cathédrale. La police a déployé des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser les groupes impliqués dans les affrontements. Des stations de métro ont été fermées, tandis que touristes et passants quittaient le secteur. Au total, 25 personnes ont été blessées, dont dix membres des forces de l'ordre. Aucun blessé n'a été signalé dans un état critique. Les bilans disponibles font état de 50 à 60 interpellations à Milan, dont de nombreux mineurs. La contestation a également été marquée par des affrontements avec la police à Turin et à Bologne, où douze et sept personnes ont respectivement été interpellées. Pouvoir d'achat et dépenses militaires au cœur du mécontentement Ces événements surviennent dans un contexte de mobilisation sociale contre les orientations du gouvernement de Giorgia Meloni. Dès le 16 octobre, des manifestations ont été organisées à Rome, Milan, Turin, Bologne et Naples, à l'appel de syndicats étudiants et de mouvements de jeunesse de gauche. Les premiers rassemblements ont été baptisés « Journée sans Meloni ». Au-delà de la hausse des prix, les manifestants dénoncent le coût du carburant et la pression fiscale qui pèsent sur les revenus des ménages. Ils réclament des salaires plus élevés et davantage de moyens pour l'éducation, la santé et les services publics. Les choix budgétaires du gouvernement sont également contestés. Certains participants dénoncent les coûts liés à la fameuse « économie de guerre » et réclament une réduction des dépenses militaires au profit des besoins sociaux. Ces revendications traduisent notamment les inquiétudes exprimées face au pouvoir d'achat et au financement des services publics. Meloni condamne les violences, la mobilisation sociale se poursuit La Première ministre Giorgia Meloni a condamné les affrontements et demandé à l'opposition de dénoncer les violences. « Manifester est un droit. Transformer nos villes en champs de bataille ne l'est pas », a-t-elle déclaré sur X le 17 octobre.

À Rome, une importante manifestation organisée par la Confédération générale italienne du travail (CGIL) a réuni étudiants, salariés et retraités autour de revendications économiques et sociales. Son secrétaire général, Maurizio Landini, a annoncé une grève générale pour le 20 novembre afin de réclamer une hausse des salaires, une meilleure protection sociale et davantage de financements pour les services publics. Cette vague de protestations intervient parallèlement aux manifestations contre la vie chère en France, également marquées par des affrontements avec les forces de l'ordre. En Italie, les prochaines mobilisations sont déjà annoncées, avec un rassemblement prévu à Rome le 30 octobre, avant la grève générale du 20 novembre.

**R. I.**

FRANCE

# Macron lâché par une partie de sa majorité et vivement critiqué par les oppositions

**DE LA GAUCHE** à l'extrême droite, l'allocution d'Emmanuel Macron le 18 octobre au soir, au lendemain des violences, est jugée insuffisante. Les opposants dénoncent l'absence de décisions fortes et fustigent un président «dépassé». Après les scènes de chaos et de pillages en marge des manifestations contre la vie chère, le président Emmanuel Macron a pris la parole le 18 octobre. Son discours, centré sur la « colère » et la « honte », l'appel au calme et la promesse de « transparence », suscite un tollé unanime au sein des oppositions. « Il est irresponsable de prendre la parole pour ne rien dire » À gauche, les critiques fusent. Manuel Bompard, coordinateur de La France insoumise, a déclaré sur LCI : « La désescalade est possible si des réponses politiques sont apportées, mais Emmanuel Macron a choisi ce soir de s'enfoncer dans le pourrissement. » Il a estimé qu'« il est irresponsable de prendre la parole pour ne rien dire ». Marine Tondelier (Les Écologistes) a dénoncé sur X : « Au lieu d'entamer un début de commencement de mea culpa, Emmanuel Macron nous convoque à Matignon comme des enfants au tableau ». La secrétaire générale de la Confédération générale du travail Sophie Binet a affirmé que le président « n'a rien compris à ce qui se passe dans le pays » et n'a fait « aucune annonce concrète ». À droite, Bruno Retailleau (Les Républicains) a écrit sur X : « L'intervention d'Emmanuel Macron est très inquiétante. Le Président de la République apparaît totalement dépassé, incapable d'opposer la force de l'État à la chienlit qui menace la République ». Il a réclamé l'état d'urgence. Édouard Philippe (Horizons), ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron, a regretté l'absence de « décisions et d'initiatives permettant le retour à l'ordre et le rétablissement de l'autorité de l'État ». Du côté du Rassemblement national, son président Jordan Bardella a fustigé une « lamentable allocution » d'un « pouvoir lâche et désorienté [qui] n'a plus rien à dire aux Français ». Le président de l'Union des droites pour la République Éric Ciotti a jugé que « le président n'a pas été à la hauteur et il a parlé pour ne rien dire », tandis que la députée Marine Le Pen a évoqué un « pouvoir macroniste à bout de souffle, épuisé, désorienté ». Même au sein du bloc central, des voix s'élèvent pour réclamer davantage de fermeté et des sanctions exemplaires et rapides contre les casseurs. **R. I.**

## SAHARA OCCIDENTAL

### Ryanair sommée de retirer sa publicité présentant Dakhla "comme marocain"

**L'AUTORITÉ** de contrôle publicitaire irlandaise l'Advertising Standards Authority (ASA) rappelle la compagnie aérienne à bas coûts, Ryanair, à l'ordre, et la somme de retirer sa campagne publicitaire faisant la promotion de ses vols desservant Dakhla comme une "aventure marocaine", soulignant que Dakhla se situe au Sahara occidental, inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU.

Saisie par l'eurodéputée Lynn Boylan, l'autorité de contrôle publicitaire irlandaise souligne, dans un avis préliminaire, que cette communication risque d'induire les voyageurs en erreur. Des courriels promotionnels diffusés en mars par la compagnie, invitaient les voyageurs à découvrir une ville "où l'océan, le désert et la culture se rencontrent", mais aussi à "explorer de près" une prétendue "culture marocaine". Un autre courriel, envoyé en août, associait la destination à un visuel portant le nom du Maroc. Cette présentation a provoqué une plainte de Lynn Boylan, eurodéputée irlandaise du Sinn Féin. L'élue conteste l'association de Dakhla au Maroc, alors que cette destination balnéaire se trouve au Sahara occidental. Cette publicité efface un peuple distinct "en présentant la ville comme appartenant au Maroc", a écrit Lynn Boylan dans sa plainte, selon les propos rapportés par The Irish Times.

Dans un avis daté du 12 octobre, consulté par le quotidien irlandais, l'ASA considère que la publicité risque d'induire le public en erreur. Elle fonde son analyse sur le fait que Dakhla ne fait pas partie du Maroc au regard du statut du territoire.

Un statut réaffirmé jeudi par la quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies qui a adopté, à une écrasante majorité, une résolution confirmant que le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU et relevant du processus de décolonisation.

Cet avis recommande au conseil indépendant de l'organisme de donner, donc, raison à l'eurodéputée et de demander que la publicité soit retirée.

**R. I.**

## PROGRAMME D'HABITAT À MOSTAGANEM

### Plus de 200 LPL distribués prochainement

**UN TOTAL** de 228 logements publics locatifs (LPL) sera attribué prochainement dans trois communes de la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule d'information et de communication du cabinet du wali.

La même source a précisé que les services des daïras de Sidi Lakhdar et de Bouguirat ont annoncé, lundi, les listes nominatives provisoires des bénéficiaires de ces logements. Les citoyens concernés disposent d'un délai de huit jours pour introduire leurs recours, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette opération porte sur un quota de 109 logements publics locatifs dans la commune de Bouguirat, de 79 logements dans celle de Benabdelmalek Ramdane et de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Hadadj, précise le communiqué.

La semaine dernière, les services des daïras d'Achaacha, de Bouguirat et de Mesra avaient également annoncé les listes provisoires des bénéficiaires d'un quota de 80 logements publics locatifs dans la commune d'Achaacha, de 50 logements répartis entre les communes de Mansourah et de Sirat, ainsi que de 40 autres logements dans la commune d'Ouled Boughalem.

Ces quotas viennent s'ajouter aux logements distribués en septembre dernier dans quatre communes de la wilaya. Les clés de logements publics locatifs ont ainsi été remises aux bénéficiaires dans les communes de Hassi Mameche (100 logements), de Bouguirat (50 logements), ainsi que d'Oued El Kheir et de Fornaka (30 logements chacune), a ajouté la même source.

Pour rappel, plus de 5.800 logements, toutes formules confondues, ont été distribués en juillet dernier dans le cadre des festivités commémorant le 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Les services de la wilaya de Mostaganem avaient auparavant annoncé la programmation de la distribution d'environ 1.000 logements, toutes formules confondues, à travers les communes de la wilaya, à l'occasion des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, conclut le communiqué.

**R. R.**

## RÉSEAUX VITAUX À MÉDÉA

# Nécessité de la remise en état après travaux

La problématique de réhabilitation et d'extension des réseaux urbains vitaux ont figuré parmi les points examinés lors de la réunion tenue au siège de la wilaya, dimanche, sous la présidence du wali, Djilali Doumi, en présence des représentants des secteurs concernés.



Outre, l'étude de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Médéa sur un linéaire de 75666 ml qui a constitué le point focal de la réunion, la situation relative aux projets de raccordement, de renouvellement et d'extension des réseaux énergétiques et de télécommunication a également été examinée. Dans le cadre de la stratégie relative au développement des ressources en eau et la réalisation de la sécurité hydrique, un exposé a été présenté concernant l'état d'avancement du projet de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable de la ville de Médéa, dont le taux de réalisation a atteint 85 %.

Pour les responsables du secteur, le projet constitue une étape importante en matière d'amélioration de la qualité des services publics dans le chef-lieu de la wilaya. Il concerne divers quartiers et rues de la ville par un renouvellement du réseau de distribution et des conduites de raccordement aux réservoirs d'eau, ainsi que le rétablissement des branchements pour 3 602 abonnés, pour un coût de 85 milliards de centimes.

L'objectif demeure l'amélioration du service public et l'approvisionnement régulier de la population en eau potable afin de « répondre à ses besoins croissants, renforcer le réseau de distribution, accroître les capacités de stockage et à garantir un débit d'eau suffisant, tout en éliminant les fuites causées par la vétusté et la dégradation du réseau ».

Quant au point relatif à l'état de remise en état des voiries figurant dans l'ordre du jour de la réunion, il fait suite aux observations faites par le wali lors de ses visites de terrain au cours desquelles il a relevé l'absence de remise en état des chaussées après achèvement des travaux de réalisation des projets.

Pour mettre fin à cette non-conformité constatée, le wali a demandé que soit fait obligation aux entreprises chargées de travaux de remettre les voiries dans leur état initial une fois les travaux achevés, en application de la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne la garantie de remise en état du domaine public routier.

Car, a souligné le wali, il s'agit d'une garantie de sécurité permettant de rétablir la situation initiale des routes après achèvement des travaux, dont le dégagement des déblais et la réparation immédiate de tout dommage causé à la voie publique et à ses dépendances du fait des travaux.

**Nabil B.**

## WILAYA D'AFLOU

# Des projets multisectoriels pour dynamiser l'économie locale

**LA COMMUNE** d'Oued-M'zi, située dans l'Est de la wilaya d'Aflou, s'est vue accorder une série de projets multisectoriels susceptibles d'y impulser la dynamique de développement et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Relevant de la daïra d'Oued-Morra, la commune a bénéficié, en 2025 et 2026, de 27 opérations en matière d'alimentation en eau potable (AEP), d'aménagement urbain, d'infrastructures de bases, parmi lesquels 24 ont été concrétisées et le reste en voie de l'être.

Parmi ces opérations, figurent le forage d'un puits destiné à renforcer le réseau d'eau potable de la zone de Madena, ont indiqué les responsables de la commune.

Le secteur de l'éducation s'est vu accorder plusieurs projets consistant en l'aménagement et la réhabilitation de salles de cours à l'école primaire « Chahid Abdelkader Mihoubi » dans la localité de Remilia, et un projet de lycée de 600 places.

Oued-M'zi a bénéficié également, dans le domaine de l'aménagement urbain, du revêtement de routes, notamment l'artère reliant, sur 580 m, les cités des logements sociaux et des 100 habitations rurales.

La réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'entretien des réseaux d'assainissement, la réhabilitation de l'éclairage public à travers différents quartiers et l'aménagement de places publiques, font partie des projets inscrits à l'actif de cette commune.

S'agissant de l'amélioration des services publics, Oued-M'zi réceptionnera prochainement un bureau de poste dans la localité de Remilia dans le but de rapprocher les prestations postales des citoyens.

Le barrage de Seklafa, un projet prometteur pour booster l'agriculture et le tourisme

Parmi les projets sur lesquels compte la commune pour valoriser ses potentialités, le barrage de Seklafa, appelé à permettre une meilleure exploitation de la ressource hydriques dans le développement des activités agricoles et la promotion du tourisme naturel.

Les autorités locales fondent de larges espoirs sur l'exploitation des réserves hydriques de cet ouvrage dans l'irrigation d'une surface agricole de 1.400 hectares, partagés entre les communes d'Oued-M'zi (Aflou) et Tadjemout (Laghouat), dans le but d'étendre les superficies irriguées dans la région.

Outre son impact sur la satisfaction de la demande de la population en eau potable, le barrage de Seklafa offre également de larges potentialités, dans le domaine du tourisme, notamment l'écotourisme.

De nombreux citoyens ont salué la réalisation et la projection de projets de ce type, émettant le souhait de voir inscrire aussi des projets d'antennes administratives afin de rapprocher les services publics du citoyen et lui et épargner la contrainte de déplacement vers d'autres régions.

**R. R.**

LE TASSILI N'AJJER AU CŒUR DE LA MANIFESTATION

# Djanet accueille le premier Festival international de l'art rupestre

Djanet accueille, du 20 au 24 octobre, la première édition du Festival international de l'art rupestre.

Cette manifestation, à la fois scientifique, culturelle et artistique, initiée par le ministère de la Culture et des Arts, vise à mettre en valeur la richesse du patrimoine rupestre national, à renforcer les actions de protection et de documentation des sites archéologiques et à promouvoir leur valorisation, notamment dans le cadre du tourisme culturel durable.

Le programme annoncé prévoit des rencontres scientifiques internationales, des expositions thématiques, un forum consacré à la protection des sites archéologiques ainsi que des journées du film archéologique.

Une résidence artistique destinée aux étudiants des écoles des beaux-arts à Djanet figure également parmi les activités prévues, avec l'objectif de favoriser les échanges entre les jeunes artistes et un patrimoine qui témoigne de plusieurs millénaires de présence humaine au Sahara.

Cette première édition accorde une place particulière au Tassili n'Ajjer, l'un des ensembles d'art rupestre préhistorique les plus remarquables au monde. Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1982, ce vaste territoire du Sud-Est algérien couvre près de 72 000 km². Plus de 15 000 dessins et gravures y ont été recensés. Ces représentations documentent les transformations du climat, les migrations de la faune et l'évolution des modes de vie humains dans la région, depuis la Préhistoire jusqu'aux premiers siècles de notre ère.




## LE TASSILI N'AJJER, UN PATRIMOINE D'UNE VALEUR UNIVERSELLE

Les peintures et gravures représentent notamment des animaux, des scènes de la vie quotidienne et des activités pastorales. Elles constituent des témoignages précieux sur les sociétés qui ont occupé le Sahara à des périodes où son environnement était différent de celui que l'on connaît aujourd'hui. Le patrimoine du Tassili n'Ajjer associe ainsi une dimension artistique à une valeur archéologique, historique et environnementale d'une grande importance

La préservation des sites rupestres constitue également un enjeu essentiel. Leur documentation, l'amélioration des connaissances scientifiques et la sensibilisation du public contribuent à leur sauvegarde et à leur transmission aux générations futures.

À travers les rencontres entre chercheurs et spécialistes, les expositions et les projections consacrées à l'archéologie, le festival ambitionne d'installer un rendez-vous annuel d'échange et de coopération. Il entend également, à en croire les organisateurs, renforcer la visibilité du patrimoine rupestre algérien et encourager sa valorisation dans le respect des sites et de leur environnement.

La manifestation s'inscrit en outre dans une perspective de développement du tourisme culturel durable à Djanet et dans le Tassili n'Ajjer. L'enjeu étant aussi de faire connaître ce patrimoine exceptionnel tout en conciliant sa fréquentation avec les exigences de sa protection.

**A. B.**

## MASCARA

### Les festivités « Ouled Sidi Othmane » perpétuent les traditions locales

**LES FESTIVITÉS** populaires et patrimoniales « Ouled Sidi Othmane » se sont déroulées ce week-end à Oued El Abtal, dans la wilaya de Mascara, à l'occasion de l'arrivée de l'automne et du lancement de la saison des labours-semailles, perpétuant ainsi une tradition profondément ancrée dans la région.

Organisée comme chaque année par les notables et les représentants de la région de Sidi Othmane, en collaboration avec plusieurs associations locales d'Oued El Abtal, cette manifestation a été marquée, lors de sa première journée, par des spectacles folkloriques animés par des troupes locales. Des jeux de fantasia ont également figuré au programme, aux côtés d'un concours destiné à désigner le plus beau cheval de chaque famille de la région.

Une grande tente a, par ailleurs, accueilli une exposition de produits artisanaux traditionnels, notamment des objets confectionnés à partir d'alfa et de doum, des poteries, des tapis, des vêtements traditionnels et d'autres articles témoignant du savoir-faire local.

La manifestation a attiré de nombreux citoyens venus de différentes localités de la wilaya de Mascara et de wilayas voisines, notamment Tiaret, Relizane et Sidi Bel-Abbès.

Le programme de ces deux journées a également comporté un tournoi de jeux traditionnels réunissant plusieurs équipes locales de la commune d'Oued El Abtal. Des séances de récitation collective du Saint Coran, accompagnées d'invocations et de chants religieux, ont aussi été organisées avec la participation des étudiants de la zaouïa « Cheikh Moulay Taye », située dans la région de Sidi Othmane, selon les organisateurs.

Les festivités ont également constitué une occasion pour les habitants de faire découvrir aux visiteurs des plats traditionnels de la région, notamment le couscous préparé en l'honneur des invités venus de différentes localités de Mascara et des wilayas voisines.

Dans une déclaration aux médias, Rezine Baghdadi, représentant de la région de Sidi Othmane et l'un de ses notables, a souligné que cette manifestation permettait de faire connaître la région, ses coutumes et ses traditions. Il a également mis en avant son rôle dans la relance des activités artisanales qui ont contribué à la renommée locale, notamment la fabrication d'objets en alfa et en doum ainsi que la poterie.

**A. B. / Agence**

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

# Un Festival culturel national de la fantasia à Tiaret

**LE PATRIMOINE** équestre algérien se dote d'un nouveau rendez-vous culturel. Un arrêté ministériel daté du 22 juin 2026, publié au Journal officiel n° 70, officialise la création à Tiaret du Festival culturel national annuel de l'équitation traditionnelle. Cette initiative s'inscrit dans la politique de valorisation du patrimoine culturel national et vise à mettre en lumière une pratique qui associe maîtrise équestre, traditions collectives et mémoire historique.

La décision, prise par le ministère de la Culture et des Arts, s'appuie sur les dispositions d'un décret exécutif qui fixe les conditions et les modalités d'organisation des festivals culturels. Elle inscrit ainsi la fantasia traditionnelle dans le cadre des manifestations culturelles nationales institutionnalisées.

La fantasia, également appelée équitation traditionnelle, occupe une place importante dans les traditions festives de plusieurs régions d'Algérie, notamment à l'Ouest du pays. Elle repose notamment sur des démonstrations équestres collectives, au cours desquelles des cavaliers en tenue traditionnelle exécutent des mouvements coordonnés, souvent ponctués de salves de fusils. La synchronisation des chevaux et des cavaliers, la maîtrise des montures ainsi que les costumes et les équipements traditionnels participent à la dimension spectaculaire de ces manifestations.

Outre la recherche de la performance, cette pratique véhicule un héritage de plusieurs générations. Plusieurs activités gravitent autour de cette pratique puisqu'elle mobilise des savoir-faire liés à l'élevage et à la préparation des chevaux, à l'équitation, aux tenues traditionnelles et aux codes collectifs qui encadrent les démonstrations.

## TIARET, TERRE DE TRADITION ÉQUESTRE

La fantasia constitue également un moment de rassemblement lors des fêtes populaires et des célébrations, ce qui contribue à la transmission de pratiques culturelles profondément ancrées dans la mémoire locale.

Le choix de Tiaret pour accueillir ce festival national s'inscrit dans la relation historique de la région avec le cheval.

La wilaya est notamment connue pour son élevage équin et pour le rôle du cheval dans son patrimoine rural et culturel. L'institutionnalisation d'un rendez-vous annuel dans cette région offre ainsi un cadre pour faire connaître les pratiques de l'équitation traditionnelle et favoriser les échanges entre les acteurs qui contribuent à leur préservation.

La création de ce festival intervient dans un contexte de renforcement des dispositifs consacrés à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel. À travers ce type de manifestation, l'enjeu consiste à assurer la continuité des savoir-faire, à encourager leur transmission aux jeunes générations et à donner davantage de visibilité aux traditions qui composent la diversité culturelle algérienne.

**A. B.**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche informatiques
Université Abbes Laghrour KHENCHELA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES (pour la deuxième fois)
## № 10/ UALK / SG /2026

**Mr Le** Recteur de l'université de khenchela lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales intitulé :

**Opération : ETUDE, SUIVI ET AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRAL EN LABORATOIRE DE RECHERCHE AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE KHENCHELA.**
**Projet : AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRAL EN LABORATOIRE DE RECHERCHE AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE KHENCHELA.**

Les soumissionnaires intéressés et répondant aux conditions minimales d'éligibilité préalablement définies dans le cahier des charges article 03 - Cahier des Clauses contractuelles suivant :

**ELIGIBILITE (Les Capacités Minimales)**

**A- Capacités professionnelles** :

Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie (03) ou plus, activité principale ou secondaire bâtiment valide à la date d'ouverture des plis.

**B- Capacités techniques** :

Le soumissionnaire doit prouver qu'il dispose des moyens humains, des qualifications techniques , des références professionnelles et Capacités matérielles nécessaires pour la bonne exécution du projet, comme Suit :

**C- moyennes humaines**

L'entreprise doit disposer d'une équipe technique permanente composée au moins :
- Technicien supérieur ou titulaire d'une licence en bâtiment, avec une expérience professionnelle au moins Une (01) année.

(Les cadres sont justifiés par les diplômes et les déclaration d'affiliation individuelle au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS) valables à la date d'ouverture des plis, et l'expérience professionnelle est justifiée par des certificats de travail ou un certificat de parcours professionnel délivré par la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs salariés prouvant l'expérience professionnelle).

**D- références professionnelles**

- L'entreprise doit prouver qu'il a déjà réalisé au moins un projet dans le domaine bâtiment.
- Documents justificatifs requis :
- Certificat de bonne exécution délivré par un maitre d'ouvrage public, attestant l'exécution des travaux dans les délais et conformément aux spécifications requises.

**E- Capacités financières**

Les candidats qui ont atteint un moyen de chiffre d'affaires des trois (03) années 2022, 2023, 2024 égales où plus 5.000.000,00 DA.
- Documents justificatifs requis

• Certificat C20 délivré par le service de l'impôt, ou bilans fiscaux certifiés par le service de l'impôt.

**F- Capacités matérielles**

- Camion 10 T ou plus.
- Chargeur ou pelle mécanique.
- Documents justificatifs requis
- Une copie de la carte grise + une copie d'assurance valable à la date d'ouverture des plis.

Retrait du cahier des charges auprès de : Secrétariat Général – Route d'Oum EL Bouaghi, El Hamma – Khenchela a partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale,

Contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algérien (5000,00 DA). L'acquittement de cette somme se fera au niveau de l'agent comptable de l'université-

La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée de **Quinze (15) Jours** par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation de l'offre au plus tard **10 :00 h** à l'adresse suivante : Université Abbès Laghrour, Secrétariat Général, El Hamma – Route d'Oum EL Bouaghi – Khenchela.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à **10 :00 h** :

Université Abbès Laghrour, Secrétariat Général, El Hamma – Route d'Oum EL Bouaghi – Khenchela.

Cet avis tiens lieu d'invitation au public intéressé.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres, dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de Cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres doivent comporter : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »,**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**
**№ 10/ UALK / SG/ 2026**
**Opération : ETUDE, SUIVI ET AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRAL EN LABORATOIRE DE RECHERCHE AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE KHENCHELA.**
**Projet : AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRAL EN LABORATOIRE DE RECHERCHE AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE KHENCHELA.**

**Pièces du dossier de soumission :**

1) **- Dossier de Candidature :** le dossier de candidature doit comprendre :
- Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée ;
- Déclaration de Probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée ;
- Le statut pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ;
- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité le cas échéant).
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers et les références bancaires.
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- copie du registre commercial électronique.
- L'extrait des impôts doit être en règle ou programmé en vigueur.
- Certificat de mise a jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH).
- Le NIF.
- planning d'exécution des travaux
- Certificat de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises ayant une personnalité morale)

2) **-Offre Technique :** L'offre Technique doit comprendre :
- ✓ Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, remplie signée, datée et cachetée ;
- ✓ mémoire technique justificatif
- ✓ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- ✓ cahier des charges (CCAG, CPC, CPS) remplie signée, datée et cachetée avec ajout la mention manuscrite « lu et accepté », rempli, daté, signé et cacheté de la part de soumissionnaire.

3) - **Offre Financière :** L'offre financière doit comprendre :
- ✓ La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, cachetée et datée;
- ✓ Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, signé, cacheté et daté;
- ✓ Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, signé, cacheté et daté;

–**Remarque** : toute rature ou surcharge dans (**bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif** ) entraine le rejet de l'offre.

- les candidats ne peuvent pas présenter leurs offres dans le cadre de groupement d'entreprises.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2625009851**

---

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
*REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE*

*MINISTERE DES SPORTS*
WILAYA DE MASCARA
*DIRECTION DE LA JEUNESE ET DU SPORT*
*DE LA WILAYA DE MASCARA*
Réf : N° : ..٥٨..... /S.I.E/D.J.S/2026

وزارة الرياضة
ولاية معسكر
الشباب والرياضة

## LISTE DES BUREAUX D'ÉTUDES PRESELECTIONNES

*La direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Mascara sise à la nouvelle cité administrative ZHUN 12 Mascara, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours national d'architecture restreint n° 12/2026 lancé dans le quotidien national «Le Jeune Indépendant» en langue française en date du : 06/09/2026 et «الجمهورية» en langue arabe en date du : 06/09/2026 ,ayant objet la sélection d'un bureau d'études pour :* ***Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine de proximité à BOUHANIFIA*** *- wilaya de Mascara*

*Qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :*

| N° de l'offre | Nom du bureau d'étude |
|---|---|
| 05 | BET : ELHOUARI ABDELDJALIL |
| 06 | BET :MELIANI KHADIDJA |
| 07 | BET : EURL MENOUAR HACENE |
| 09 | BET : Groupement EL GOTNI et GUELILIA chef de fil EL GOTNI |
| 11 | BET : BELMOKHTAR KHALED |
| 14 | BET :MEKARNAF TOUATI |
| 15 | BET : Groupement ARCH STYLE Chef de fil MATALLAH KHALID |
| 19 | BET : Groupement MBM Chef de fil MEDHKOUR BOUALEM |

*Les autres candidats sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la direction de la jeunesse et du sport dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs dossiers de candidatures.*

*Cet avis est considéré comme une invitation aux bureaux d'études présélectionnés de se rapprocher de la direction de la jeunesse et du sport pour retirer leur lettre d'invitation relative à la deuxième phase du concours lancé qui débutera à compter de la première publication du présent avis pour une durée de vingt et un (21) jours.*

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2631014982**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIZI-OUZOU**
**Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou**
- NIF : 001215004877603
-NIS : 0012 1501 00338 62

- Code d'activité : 4110

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

**N° 28/2026**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou lance un avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales pour l'étude en adaptation, suivi et contrôle d'exécution des travaux de réalisation en TCE avec VRD des projets suivants :

- **Projet n°01 :220 Logements Publics Locatifs à MEKLA programme LPL2024.**
- **Projet n°02 :40 logements à Tizi-Ouzou (ex BENI YENNI) programme LPL 2025.**

Les bureaux d'étude d'architecture et les bureaux d'études publics nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité intéressés par ce présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du Département Maitrise d'Ouvrage de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou.

**NB : La soumission dans le cadre d'un groupement n'est pas acceptée.**

La durée de préparation des offres du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales est fixée à **quinze (15) jours**.

I. **Dossier de candidature comprenant :**

- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS**

a. **Capacités professionnelles**

***Pour les architectes agréés, justifier par:**
- L'agrément en cours de validité.
- Statut en cas de Société (SCP).

***Pour les bureaux d'études publics, justifier par:**
- Statut du bureau d'études publics ou d'un décret de création ;
- Registre de commerce comportant le code d'activité relatif à l'architecture.

**NB : conformément au courrier n°134/MHUV/2025 du 11/02/2025 émanant du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.**

**Projet n°01 :220 *Logements* Publics Locatifs à MEKLA programme LPL2024**

a. **Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivants :

- **Moyens humains :** justifiés par des diplômes et attestations d'affiliation ou l'état nominatif CNAS ou CASNOS en cours de validité ou contrats ANEM et certificats de travail ou historique d'affiliation des éléments, Il s'agit de :

**- Un chef de projet architecte** ou **ingénieur ou master en G.C ou bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **04 ans**.
**- Un architecte ou un ingénieur ou master en G.C ou bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans.**

**NB : L'architecte agréé ne peut pas faire partie de l'équipe de suivi permanente.**

b. **Références professionnelles** : Ayant déjà conçu et suivi **durant les quinze (15) dernières années (2011 à 2025)** au moins **deux projets classés à la catégorie** « **B** » ou un projet **classé à la catégorie** «**C**». A justifier par des attestations de bonne exécution (étude et suivi) délivrées par des maitres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, ……etc), ces attestations doivent porter la catégorie ou le nombre de logement.

c. **Capacités financières**

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **5.000.000,00DA**
Il s'agit du **chiffre d'affaire cumulé des quatre (04) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025),**justifié par les bilans financiers des cinq (05) meilleurs années **(2021-2022-2023-2024-2025)**, visé auprès des services des impôts ou une copie de la déclaration forfaitaire unique.

**Projet n°02 : *40 Logements* Publics Locatifs à TIZI-OUZOU (BENI YENNI) programme LPL 2025**

d. **Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- **Moyens humains :** justifiés par des diplômes et attestations d'affiliation ou l'état nominatif CNAS ou CASNOS en cours de validité ou contrats ANEM et certificats de travail ou historique d'affiliation des éléments, Il s'agit de :

**- Un chef de projet architecte** ou **ingénieur ou master en G.C ou bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **03 ans**.
**- Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment** ayant une expérience égale ou supérieure à **02 ans**.

**NB : L'architecte agréé ne peut pas faire partie de l'équipe de suivi permanente.**

1. **Références professionnelles** : Ayant déjà conçu et suivi **durant les quinze (15) dernières années (2011 à 2025)** au moins **deux projets classés à la catégorie « A »** ou un projet **classé à la catégorie «B»**. A justifier par des attestations de bonne exécution (étude et suivi) délivrées par des maitres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, …… etc), ces attestations doivent porter la catégorie ou le nombre de logement.

2- **Capacités financières**

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **3.000.000,00DA**
Il s'agit du **chiffre d'affaire cumulé des quatre (04) meilleurs bilans des cinq (05) dernières années (2021-2022-2023-2024-2025),** justifié par les bilans financiers des cinq (05) meilleurs années **(2021-2022-2023-2024-2025)**, visé auprès des services des impôts ou une copie de la déclaration forfaitaire unique.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**

- **Les moyens humains et les références professionnelles ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre Technique.**
- **Les moyens humains (Effectifs permanent de suivi) ayant servi pour d'autre projet de programme en cours avec l'OPGI de Tizi-Ouzou ne seront pas pris en considération.**

**NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner dans tous les projets mais ils ne peuvent être retenus que dans un seul projet.**

II. **L'offre technique comprend :**

**-Dossier technique :**

1. Une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Mémoire technique justificatif : Daté, signé et cacheté : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de : méthodologie, Contraintes et solutions proposées, Moyens humains et matériels à mobiliser pour le projet + toutes pièces justificatives
3. Le cahier des charges de l'avis d'appel d'offre dûment renseigné, signé, daté, paraphé et portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III. **L'offre financière comprend :**

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Les propositions d'honoraires (en TTC) selon les modèles ci-joints pour la prestation de maitrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

**NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de l'offre technique, sous peine de rejet de ces offres.**

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature, technique et financière est fixée aux quinzième (15ème) jours au plus tard à 10h30 auprès du Département Maitrise d'Ouvrage/ Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou sis à avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou, et ce à compter de la date de la première parution de cet Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales dans les quotidiens nationaux, dans la presse électronique ou le BOMOP.

Celles-ci doit être fermée et intégrée dans une enveloppe extérieur qui doit être anonyme et ne portera que la mention suivante :

**A**
Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
**« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**
Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
**N° 28 /2026.**
Relatif à la mission **étude en adaptation, suivi et contrôle d'exécution des travaux de réalisation en lot TCE avec VRD du projet des…… (Préciser le projet).**

**N.B :** Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature, technique et financière.

Si les dates de dépôt et d'ouverture des offres coïncident avec un jour férié ou jour de repos légal, celles-ci sont reportées au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le délai de validité des offres est équivalent à la durée de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmenté de **Quatre vingt dix (90) jours.**

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2616034874**

---

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA D'ALGER**
**DIRECTION DE BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE**
**NIF : 411029000016098**

## « AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES …2026 »

La Direction de budget de la comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
RELATIF AUX EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DES ETABLISSEMENTS DE LA JEUNESSE
LOT 01 : « EQUIPEMENT DE GYMNASTIQUE » - LOT 02 : « TATAMIS DE JUDO ; KARATE » - LOT 03 : « EQUIPEMENT DE BOXE »
Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de la :

**DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER**
**144 RUE MOHAMED BELOUIZDAD –ALGER-**
**BUREAU DES MARCHES**

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales conformément a l'article 39 de **la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.** Et conformément à l'article 39, 40,42 et 44 du décret présidentiel N°15-245 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

**LOT 01 : « EQUIPEMENT DE GYMNASTIQUE »**

**1- Capacité professionnelle : importateur, fabriquant, grossiste.**
**2- Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de **la moyenne** des trois dernières années de **18.000 000.00 DA.** Et qui sera justifié par les bilans financière des trois dernières années **(2022-2023-2024)** visés par les services des impôts.
**Référence professionnelles :** ayant livrées un équipement sportif
Les soumissionnaires qui peuvent participer à la réalisation du projet du présent cahier des charges doivent disposer d'un registre de commerce comportant l'activité de fabricant ou importateur ou grossiste **des équipements matériels sportifs** sont autorisées à soumissionner.
**(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics,**

**LOT 02 : « TATAMIS DE JUDO ; KARATE »**

**1- Capacité professionnelle : importateur, fabriquant, grossiste.**
**2- Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de **la moyenne** des trois dernières années de **8.000 000.00 DA.** Et qui sera justifié par les bilans financière des trois dernières années **(2022-2023-2024)** visés par les services des impôts.
**Référence professionnelles :** ayant livrées un équipement sportif
Les soumissionnaires qui peuvent participer à la réalisation du projet du présent cahier des charges doivent disposer d'un registre de commerce comportant l'activité de fabricant ou importateur ou grossiste **des équipements matériels sportifs** sont autorisées à soumissionner.
**(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics,**

**LOT 03 : « EQUIPEMENT DE BOXE »**

**1- Capacité professionnelle : importateur, fabriquant, grossiste.**
**2- Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de **la moyenne** des trois dernières années de **2.000 000.00 DA.** Et qui sera justifié par les bilans financière des trois dernières années **(2022-2023-2024)** visés par les services des impôts.
**Référence professionnelles :** ayant livrées un équipement sportif
Les soumissionnaires qui peuvent participer à la réalisation du projet du présent cahier des charges doivent disposer d'un registre de commerce comportant l'activité de fabricant ou importateur ou grossiste **des équipements matériels sportifs** sont autorisées à soumissionner.
**(Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics,**
Les offres établies sous triple plis, cachetés et anonyme doivent être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales lettre de soumission, lettre à souscrire **lettre** de probité, lettre de candidature. **Voir dans le cahier des charges page 05 et 06.**
Et déposées à la : **DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER- 144 RUE MOHAMED BELOUIZDAD –ALGER- BUREAU DES MARCHES**
Les enveloppes intérieures contenant les offres devront comporter le nom et la raison sociale du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et la mention suivante : **EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DES ETABLISSEMENTS DE LA JEUNESSE**
**LOT 01 : « EQUIPEMENT DE GYMNASTIQUE »**
**LOT 02 : « TATAMIS DE JUDO ; KARATE »**
**LOT 03 : « EQUIPEMENT DE BOXE »**
**« AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES »**
**« SOUMISSION A NE OUVRIR QUE PAR LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ANALYSE ET LES REFERENCES D'APPEL D'OFFRES »**
Le délai de préparation des offres est de 15 **jours** à compter de la date de la 1 ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.
**Jour de dépôt qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à (12h :00)**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis technique et financière se fera à (13 h :00) dans le même jour de dépôt des offres en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger.
La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du marché

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2616034921**

---

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA D'ALGER**
**DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE**
**NIF : 41 000 20000 16085**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

**REALISATION DE MUR DE CLOTURE AU NIVEAU DE PARC DOUNIA COTE SUD – 2ème TRANCHE :**

- **Lot 01 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Draria**
- **Lot 02 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Baba Hassen I**
- **Lot 03 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Baba Hassen II**
- **Lot 04 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de El Achour**
- **Lot 05 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Ouled Fayet**
- **Lot 06 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Oued el Tarfa**

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de services publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet :

**REALISATION DE MUR DE CLOTURE AU NIVEAU DE PARC DOUNIA COTE SUD – 2ème TRANCHE :**

- **Lot 01 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Draria**
- **Lot 02 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Baba Hassen I**
- **Lot 03 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Baba Hassen II**
- **Lot 04 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de El Achour**
- **Lot 05 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Ouled Fayet**
- **Lot 06 : Réalisation de mur de clôture au niveau de parc Dounia côté sud – 2ème tranche – Tronçon de Oued el Tarfa**

Paru dans les quotidiens nationaux : **LE JEUNE INDEPANDANT / البهجة نيوز**, En date du : **04/08/2026**; qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières et sur la base des critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

| LOTS | Entreprises | NIF | Montant de l'offre DA/TTC | Montant corrigé DA/TTC | Note Tech. /100 Pts | Délai | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LOT 04 | ETBPH RIABI RABAH | 157352600084107035O0 | 195 197 366,00 | 195 197 366,00 | 79.5 | 05 Mois | Offre la moins disante |
| LOT 05 | SARL LOUIFI PROJECTS | 002009081067807 | 195 620 193,83 | 195 620 193,83 | 69 | 06 Mois | Offre la moins disante |
| LOT 01 | SARL GL COBAT | 002030012622039 | 228 325 002,50 | 228 325 002,50 | 68 | 05 Mois | Offre la moins disante |

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2616034675**

TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - ENUGU RANGERS 2 – MCA 0

# Le Mouloudia dos au mur

Déplacement manqué pour le MC Alger. Opposé aux Enugu Rangers lors de la manche aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF, le Doyen s'est incliné (2-0) au Nigeria, au terme d'une prestation frustrante. Ce revers complique d'emblée la tâche des Algérois dans cette double confrontation.



Les Mouloudéens avaient pourtant bien commencé, avec une entame appliquée visant à bloquer les transmissions nigérianes. Ils ont en outre été avantagés par l'expulsion d'un joueur adverse dès la 13e minute. Malgré cette supériorité numérique, le MCA a manqué d'agressivité dans les duels décisifs, ce qui l'a empêché de prendre l'ascendant sur son adversaire.

Au début de la seconde période, l'arbitre de la rencontre a remis les deux équipes à égalité numérique en brandissant le carton rouge à Oussama Benhaoua. Mis sous pression par l'intensité physique des locaux et largement dominé, le MC Alger a fini par lâcher prise en fin de rencontre, en concédant l'ouverture du score sur penalty (84e minute). Contraints de se découvrir pour tenter de recoller au score, les Algérois ont encaissé quelques minutes plus tard un second but. Les joueurs d'Enugu Rangers ont profité des espaces laissés par l'arrière-garde algéroise pour doubler la mise, scellant un succès précieux avant le match retour. Incapables de trouver la faille à l'extérieur, les coéquipiers d'Abdelatif Ramdane s'infligent un handicap conséquent. Il faudra donc corriger le tir et afficher un tout autre visage offensif vendredi prochain à Douera, lors du match retour, pour renverser la vapeur et espérer décrocher le billet pour la phase de poules. La mission s'annonce délicate, mais le MCA devra se montrer bien plus tranchant devant le but pour relancer ses chances de qualification.

### ENUGU RANGERS PORTE PLAINTE CONTRE LE MCA AUPRÈS DE LA CAF

La défaite concédée au Nigeria pourrait avoir des conséquences bien au-delà du terrain. Entre plainte déposée auprès de la CAF, match retour sous haute tension et menace d'un vide historique sur la scène continentale, la pression monte fortement.

Le MC Alger est revenu du Nigeria avec une lourde défaite et désormais une affaire extra-sportive à gérer. Dimanche, le MCA s'est incliné 2-0 face à Enugu Rangers au stade MKO-Abiola d'Abeokuta, lors du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF. Pourtant réduits à dix dès la 13e minute, les Nigérians ont résisté avant que le MCA ne perde lui aussi un joueur à la 52e minute. Les locaux ont finalement fait la différence en toute fin de rencontre, sur penalty à la 83e puis avec un second but quatre minutes plus tard. Un membre du staff mouloudéen avait également été expulsé à la 70e minute.

Au lendemain de cette rencontre tendue, Rangers International a annoncé avoir officiellement saisi la CAF. Dans son communiqué, le club nigérian affirme que plusieurs incidents impliquant des supporters visiteurs se seraient produits pendant et après la rencontre. Rangers évoque notamment la destruction signalée d'un portail d'entrée du stade, l'accès de supporters sans paiement des droits d'entrée, la dégradation de sièges ainsi que « d'autres actes de désordre ». Le club précise avoir transmis ces éléments à l'instance continentale et demande désormais son intervention. Dans sa requête, Rangers réclame plus précisément que la CAF étudie la mise en place de « mesures de précaution appropriées » avant la manche retour. Le club insiste également sur son attachement « au fair-play, au respect des règlements et à la sécurité des joueurs, officiels et supporters », tout en affirmant avoir confiance dans les procédures de la CAF. À ce stade, aucune sanction ou décision de l'instance continentale n'a été annoncée. Le retour est programmé vendredi 23 octobre au stade Ali-Ammar de Douera, avec deux buts à remonter pour le Mouloudia. Par ailleurs, plusieurs images diffusées sur les réseaux sociaux viennent nuancer la version avancée par le club nigérian. Sur certaines photos prises pendant la rencontre, la zone qui aurait ensuite été présentée comme ayant été « saccagée » par les supporters du MCA apparaît vide de fans algérois, tandis que plusieurs sièges semblent déjà endommagés. Ces images alimentent donc le doute sur l'origine réelle de certaines dégradations évoquées dans le communiqué d'Enugu Rangers. Elles pourraient notamment laisser penser qu'une partie des dommages était déjà présente pendant le match, dans une zone qui n'était pas occupée par les Chnaoua. À ce stade, aucune vérification officielle indépendante ne permet toutefois d'établir avec certitude la chronologie exacte des dégradations ni d'attribuer formellement leur responsabilité. L'enjeu dépasse d'ailleurs le seul avenir du MCA. Après l'élimination de la JS Saoura dès le premier tour préliminaire face au Horoya AC, battue 3-1 au retour après sa victoire 1-0 à l'aller, le Mouloudia est le dernier représentant algérien encore en lice. En cas d'élimination face aux Rangers, aucun club algérien ne participerait à la phase de groupes pour la première fois depuis 2013. Cette année-là, l'ES Sétif avait été sortie par l'AC Léopards aux tirs au but, tandis que la JSM Béjaïa avait échoué contre l'Espérance de Tunis avant la phase de poules. L'année suivante, l'ESS avait retrouvé cette phase… avant d'aller jusqu'au bout et de remporter la Ligue des champions 2014.

# CAF CL : Coup dur pour Belaïli et l'ES Tunis !

**L'ESPÉRANCE** sportive de Tunis a vécu une soirée difficile ce dimanche en s'inclinant sur la pelouse du club libyen d'Al-Swehly (1-0), à l'occasion du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Une défaite qui place les Sang et Or dans une situation délicate avant de retrouver leur adversaire samedi prochain, avec un autre coup dur concernant l'international algérien Youcef Belaïli. Les hommes de l'Espérance n'ont pas réussi à prendre à défaut une formation libyenne bien organisée. La rencontre s'est finalement décidée en seconde période, lorsque Ayoub Ayed a transformé un penalty à la 64e minute. Malgré leurs tentatives pour revenir au score, les Tunisiens n'ont pas trouvé la faille et devront désormais renverser la situation devant leur public. Mais la défaite n'a pas été la seule mauvaise nouvelle pour le club de Tunis. Au coup de sifflet final, Youcef Belaïli a été sanctionné par l'arbitre de la rencontre. Déjà averti durant la première période, l'ailier algérien a reçu un deuxième carton jaune après la fin de la rencontre, synonyme d'expulsion. Cette sanction aura des conséquences directes sur les plans de l'Espérance pour le match retour. Le joueur algérien, considéré comme l'un des atouts offensifs de l'équipe, sera suspendu pour la réception d'Al-Swehly. Son absence représente un handicap supplémentaire pour une formation tunisienne qui devra trouver les solutions nécessaires pour décrocher sa qualification .Le rendez-vous est fixé au samedi 24 octobre, à 17 heures, au stade Hammadi-Agrebi de Radès. Pour poursuivre son parcours continental, l'Espérance devra s'imposer avec au moins deux buts d'écart, et sans l'un de ses atouts offensifs majeur. De son côté, Al-Swehly tentera de préserver son avantage pour poursuivre son aventure africaine.



LIGUE 1 MOBILIS

# La JS. Kabylie surclasse Biskra et Rouissat sur le podium

Le MB Rouissat, vainqueur dimanche à domicile face à la JS Saoura (1-0), est monté sur le podium, alors que la JS Kabylie a décroché une victoire renversante à Tizi-Ouzou devant la lanterne rouge, l'US Biskra (4-1), lors de la suite de la sixième journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Au stade du 18-Février d'Ouargla, le MB Rouissat a confirmé sa bonne dynamique en signant un troisième succès consécutifs. Midoune a inscrit l'unique but de la rencontre dès la 7e minute, tandis que la JS Saoura a été contrainte de continuer à dix après l'expulsion de Benmiloud à la 30e minute de jeu. Avec cette nouvelle victoire, le MBR monte sur le podium (3e, 12 points) et compte un match en moins. La JS Saoura traverse, pour sa part, une période difficile, n'ayant toujours pas remporté le moindre match, avec trois défaites et deux nuls à son actif. De son côté, La JS Kabylie a parfaitement réagi après la frustration laissée par son nul face à l'ES Sétif. À Tizi Ouzou, les Canaris ont retrouvé leur efficacité et confirmé qu'ils comptaient bien rester au contact du haut du tableau.

La JS Kabylie n'a pas tardé à effacer la frustration laissée par son nul face à l'ES Sétif. Quelques jours après avoir ramené un point de l'Est dans une rencontre où les Canaris pouvaient espérer mieux, les hommes de Karim Belhocine ont parfaitement réagi devant leur public en dominant largement l'US Biskra 4-1. Pourtant, la soirée avait commencé de la pire des manières avec l'ouverture du score de Belkhadem dès la 12e minute.



Loin de paniquer, la JSK a progressivement pris le contrôle de la rencontre avant de renverser son adversaire juste avant la pause. Benchamma a égalisé à la 40e minute, puis Aymen Mahious a donné l'avantage aux siens seulement trois minutes plus tard. Deux buts en trois minutes qui ont complètement changé le visage de la rencontre et récompensé la réaction des Kabyles. Au retour des vestiaires, la JSK n'a laissé aucun espoir à Biskra. Bouamama a inscrit le troisième but à la 49e minute, avant que Hamidi ne porte le score à 4-1 à la 67e. Une victoire nette qui confirme la montée en puissance des Canaris. Après cinq matchs disputés, ils comptent désormais 10 points sur 15 possibles, avec trois victoires, un nul et une seule défaite, concédée face au CR Témouchent. La JSK occupe ainsi la 4e place, à trois longueurs du MC Oran et du CR Belouizdad, et à deux points du MB Rouissat, qui compte un match de plus. Prochain rendez-vous pour les Canaris : un déplacement sur le terrain de l'USM Khenchela, samedi 24 octobre à 15h00, pour le compte de la 7e journée.

Dans le derby de l'Ouest, le CR Témouchent et l'ASO Chlef se sont quittés sur un score de parité (1-1). Hedroug a donné l'avantage aux locaux (53e), avant que l'Ivoirien Ousmane Diakité ne remette les deux équipes à égalité (69e).

A l'issue de ce résultat, le CRT occupe la 11e place avec cinq points, tandis que l'ASO Chlef, toujours à la recherche de sa première victoire en championnat, se positionne au 14e rang avec trois points. Cette sixième journée a débuté samedi avec deux matchs au programme. Le MC Oran a réalisé une bonne opération en rejoignant le leader, le CR Belouizdad, avec 13 points chacun. Les « Hamraoua » se sont imposés devant leur face publique à l'USM Khenchela (1-0), grâce à un but de Moulay Abdelkader (64e). Invaincus et n'ayant toujours pas encaissé de mais, les Oranais confirment leurs ambitions de jouer les premiers rôles cette saison, tandis que l'USMK retombe dans ses travers, quelques jours après son succès à domicile face au CS Constantine (2-0). Du côté de l'Est, le CSC a été surpris à la maison par le nouveau promu, la JS El-Biar (2-4). L'attaquant El-Biarois Mouaki, s'est distingué en signant un triple. Un deuxième revers de rang qui a précipité le limogeage de l'entraîneur tunisien du CSC, Mondher Kebaïer.

Trois rencontres ont été rapportées à une date ultérieure : ES Ben Aknoun – USM Alger, MC Alger – ES Sétif et CR Belouizdad – Olympique Akbou, en raison de la participation du MCA, du CRB et de l'USMA aux compétitions africaines interclubs, dont les matchs se sont joués le week-end.

# CS Constantine : Mondher Kebaïer limogé

**LA DIRECTION** du CS Constantine a annoncé, hier soir, la fin de mission de l'entraîneur principal de l'équipe première, Mondher Kebaier. L'annonce a été publiée sur la page officielle du club sur Facebook. Dans son communiqué, la direction constantinoise s'est contentée d'expliquer cette décision par les mauvais résultats enregistrés par l'équipe depuis le début de la saison. La dernière défaite concédée face à la JS El-Biar a davantage compliqué la situation et renforcé la conviction des dirigeants qu'il devenait difficile de poursuivre l'aventure avec le staff technique en place, en l'absence de résultats positifs. Cette contre-performance semble ainsi avoir précipité une décision qui se dessinait déjà depuis plusieurs jours. Avant l'annonce officielle de son départ, Tarek Arama, directeur sportif du CSC, et Mondher Kebaier se sont réunis hier afin de discuter des modalités d'une résiliation du contrat à l'amiable. Toutefois, les discussions n'ont pas abouti à un accord. Le technicien tunisien aurait refusé cette option, préférant s'accrocher à son poste et poursuivre sa mission à la tête de l'équipe. Les deux hommes se sont finalement séparés sans parvenir à trouver une solution définitive. Quelques heures plus tard, la direction a décidé de trancher en mettant un terme à l'expérience de Kebaier, ainsi qu'à celle des membres de son staff technique. Une décision qui marque la fin d'un passage désormais indissociable des difficultés sportives traversées par le club constantinois.

Après le limogeage de Kebaier de la tête du staff technique du CSC, plusieurs CV d'entraîneurs ont commencé à parvenir à la direction du club. Parmi les noms cités, outre l'entraîneur Bilel Dziri, figure celui de l'Italien Stefano Cusin, un technicien qui a exercé dans plusieurs pays au cours de sa carrière. Sa dernière expérience notable l'a conduit à la tête de la sélection nationale des Iles Comores. Pour l'heure, aucune décision officielle n'a été annoncée concernant le nouveau coach.



LIGUE 2 (6E JOURNÉE)

# Le RCK accroché à domicile

**LE RC KOUBA** a laissé filer deux précieux points sur sa pelouse en concédant un nul vierge face à l'ASM Oran (0-0), dimanche au stade Mohamed Benhaddad, à l'occasio de la sixième journée du championnat de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest).

Un résultat qui profite directement à l'USM Blida, désormais seule aux commandes avec deux longueurs d'avance. Malgré une emprise sur le jeu et plusieurs tentatives devant son public, le Raed n'a pas réussi à trouver la faille dans la défense oranaise. Ce partage des points constitue un coup d'arrêt pour les Koubéens, qui voient leur principal concurrent creuser l'écart en tête du classement. L'USM Blida avait en effet réalisé une excellente opération samedi en dominant le NA Hussein Dey sur le score sans appel de 3 à 0. En difficulté depuis le début de la saison, le Nasria enregistre ainsi sa quatrième défaite en six rencontres et reste bloqué à la 10e place avec six points, un bilan qui traduit les difficultés rencontrées par les Sang et Or. Dans le groupe Centre-Est, l'AS Khroub a signé une remontée décisive face à la JSM Skikda, s'imposant sur le score de 2 à 1 après avoir été menée. Les Khroubis ont ainsi renversé la situation pour empocher trois points importants et rejoindre leur adversaire du jour à la quatrième place du classement.

# Voyage et VPN : voici pourquoi une solution de cyberconfidentialité est utile

*Avec CyberGhost VPN, vous pouvez compter sur un compagnon de voyage discret et efficace pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne.*




Et pour cause, CyberGhost VPN demeure l'une des meilleures suites de cyberconfidentialité de mai 2024 . Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, vous pouvez aussi vous offrir un plan d'abonnement de longue durée, mois cher.

Les points forts de CyberGhost VPN :

10 000 serveurs dans 100 pays

Serveurs dédiés gaming et streaming

Bande passante illimitée

La cyberconfidentialité, c'est depuis la France mais aussi à l'étranger avec CyberGhost VPN

Avant de partir en voyage, qui plus est à l'étranger, avez-vous pensé à glisser dans votre valise le petit fantôme CyberGhost ? Voilà un allié de choix que ce VPN premium, qui plus est à un tel prix à long terme, pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne à moindres frais, y compris si vous vous trouvez à l'étranger.

En effet, CyberGhost VPN vous permet, même depuis un autre pays, de bénéficier d'une adresse IP et d'une géolocalisation en France.

Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous à votre compte CyberGhost, et choisissez l'un des serveurs, parmi plus de 10 000 serveurs dans 100 pays, situés en France. Vous pouvez ainsi accéder à vos services habituels sans souffrir d'une géorestriction liée à votre présence (réelle) à l'étranger. Cela peut, par exemple, être pratique pour accéder à votre banque en ligne. En effet, il arrive que par sécurité, le blocage d'une tentative de connexion vers votre compte soit automatique lorsqu'elle émane d'une adresse IP située à l'étranger. Avec l'un des serveurs basés en France de CyberGhost VPN, vous pouvez outrepasser ce problème.

Il en est également de même, notamment, pour votre plateforme de streaming préférée. En effet, certains droits de diffusion sont acquis pour la France, et vous pouvez parfois vous retrouver bloqué du fait de votre tentative d'accès depuis l'étranger. Là encore, CyberGhost VPN a de quoi vous aider, avec, en prime des serveurs dédiés au streaming. Vous profitez aussi d'une bande passante illimitée ainsi que de débits moyens de 10Gb/s pour optimiser votre prochaine session streaming et visionner votre prochain contenu en HD, sous réserve de disposer d'une connexion internet suffisante. Bénéficiez enfin de la possibilité de connecter jusqu'à 7 appareils simultanément à votre compte CyberGhost VPN, avec notamment des applications disponibles pour les ordinateurs (Linux, macOS, Windows), les smartphones (Android, iOS), certaines Smart TV (Amazon Fire TV, Android TV...) et tablettes pour une utilisation optimisée. Des extensions pour les navigateurs Web Google Chrome et Mozilla Firefox sont aussi à votre main, de même que l'avis indépendant de la rédaction de Clubic sur CyberGhost VPN, actualisé en mai 2024.

## L'attaque de la technologie GhostStripe empêche les véhicules Tesla et Apollo Baidu de lire les panneaux de signalisation



**Des experts** ont prouvé que les capteurs de caméras CMOS pouvaient être manipulés pour empêcher les logiciels d'aide à la conduite des véhicules Tesla et Apollo de Baidu de lire les panneaux de signalisation. Cette expérience représente un danger mortel pour les automobilistes si elle devait tomber entre les mains de hackers.

Décidément, la sécurité des conducteurs de véhicules avec assistance de conduite embarquée n'est pas encore garantie. L'Autopilot de Tesla, qui a récemment été épinglée par la justice américaine pour de possibles tromperies envers ses clients, est à nouveau mis en cause.

Cette fois, comme l'expliquent nos confrères du site The Register, ce ne sont pas les logiciels d'aide à la conduite qui sont directement touchés, ce sont des capteurs des caméras CMOS, embarquées à bord des véhicules Tesla, mais également des taxis autonomes Apollo Baidu. Il s'agit plus précisément de la technologie GhostStripe, qui permet la détection des panneaux de signalisation.

### Comment fonctionne GhostStripe pour lire les panneaux de signalisation

La technologie GhostStripe utilise des marquages virtuels invisibles pour les humains, conçus pour être détectés par les caméras des véhicules autonomes.

Les GhostStripes (« bandes fantômes ») sont généralement faits pour être visibles dans des longueurs d'onde spécifiques, telles que l'infrarouge. Les caméras des véhicules autonomes peuvent être équipées de filtres pour détecter ces longueurs d'onde spécifiques.

Lorsque la caméra capture une scène, l'algorithme de traitement d'image recherche les GhostStripes. Si un panneau de signalisation est équipé de ces marquages, il devient plus facile à détecter et à identifier, même en cas de faible luminosité, de brouillard ou de pluie.

Lorsque le système fonctionne, il joue son rôle d'assistant de conduite. Les capteurs des caméras CMOS à bord des Tesla ou des Apollo Baidu bénéficient de cette technologie qui peut être très utile lorsque le conducteur effectue de longs trajets propices à la fatigue oculaire et à la déconcentration, ou s'il conduit sous des intempéries ou de nuit.

### Des LED pour brouiller le système de détection de GhostStripe

De simples LED ont suffi à des experts de différentes universités de Singapour pour prouver qu'il était possible de réduire la technologie GhostStripe à néant. Ces LED émettent rapidement des couleurs différentes sur le panneau de signalisation pendant que la ligne de capture active se déplace sur le capteur CMOS de la caméra.

De fait, la caméra capture une image avec des lignes qui ne correspondent pas exactement les unes aux autres. Cette image est ensuite envoyée à un classificateur dans le logiciel de conduite autonome du véhicule. Le classificateur, qui s'appuie généralement sur des réseaux neuronaux profonds, ne reconnaît pas l'image comme un panneau de signalisation en raison des lignes déformées.

Mais ce qui fait froid dans le dos, c'est que les experts ne s'en sont pas tenus qu'à la théorie. Ils ont testé leur expérience sur route, avec deux versions de GhostStripe « attaquée ». La première, baptisée originalement GhostStripe1, contrôle le brouillage par LED interposées à distance. La seconde, bien nommée GhostStripe2, est embarquée et pontée sur l'alimentation de la caméra, technique que pourrait utiliser un hacker pour contrôler ensuite le véhicule. Les résultats sont effrayants et affichent entre 93 et 97 % de « réussite » de brouillage de GhostStripe.

Ironie de l'histoire, les chercheurs attribuent l'absence d'attaque parfaite aux mauvaises conditions météo durant l'expérience de conduite réelle. « Cette dégradation se produit parce que la lumière d'attaque est submergée par la lumière ambiante », ont-ils justifié auprès de The Register, qui a contacté Baidu. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore réagi sur cette expérience.

## Windows 11 24H2 : l'activation par défaut de BitLocker risque de réduire les performances de votre PC, voici comment éviter cela

**ATTENDUE** pour la fin d'année, la mise à jour 24H2 de Windows 11 pourrait bien affecter les performances de votre ordinateur. En effet, Microsoft prévoit d'activer automatiquement le chiffrement BitLocker sur tous les PC lors de la réinstallation du système d'exploitation, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'une installation complète.

C'est à partir de l'automne prochain que la firme de Redmond entamera le déploiement de sa prochaine grosse mise à jour. Attendue au tournant, cette version 24H2 de Windows 11 sera publiée en plusieurs étapes. Bien qu'elle introduira de nombreuses fonctionnalités d'IA très attendues, dont la fonction Super Resolution, cette nouvelle mouture pourrait considérablement brider les performances de votre appareil en raison de l'activation par défaut de BitLocker, le système de chiffrement de Microsoft.

### BitLocker : un chiffrement à double tranchant

Si le chiffrement des données par BitLocker est un atout indéniable pour la sécurité des informations sensibles, il peut également avoir un impact négatif sur les performances du système, en particulier sur les SSD. Des tests réalisés l'année dernière ont démontré que l'activation de BitLocker pouvait faire chuter la vitesse des SSD jusqu'à 45% selon les tâches effectuées.

# OpenAI ajoute un moteur de recherche à ChatGPT pour rivaliser avec Google




***Vous pouvez désormais effectuer des recherches sur le Web directement dans ChatGPT. A certaines conditions.***

OpenAI ajoute une fonction de recherche à ChatGPT. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le web directement depuis le chatbot afin d'obtenir des informations actualisées et pertinentes, accompagnées de citations liées à leurs sources. La fonction de recherche s'activera automatiquement selon la requête, mais elle peut également être activée manuellement en cliquant sur le bouton de recherche.

En plus d'utiliser des sources Web, ChatGPT tiendra compte du contexte pour garantir que sa réponse est adaptée exactement à ce que l'utilisateur attend, ce qui représente un avantage par rapport aux moteurs de recherche Web traditionnels.

### Une version affinée de GPT-4o

Toutes les réponses incluent des liens vers les sources d'où proviennent les informations. Le modèle utilise une combinaison des dernières technologies d'OpenAI pour générer ses réponses. « Le modèle de recherche est une version affinée de GPT-4o, post-entraînée à l'aide de nouvelles techniques de génération de données synthétiques, notamment la distillation des résultats d'OpenAI o1-preview », explique la société.

OpenAI s'est également associée à des fournisseurs d'actualités et de données pour présenter aux utilisateurs des informations actualisées et des rendus visuels adaptées à différents centres d'intérêt, comme la météo. La photo ci-dessous montre des widgets pour la météo activés grâce à un partenariat avec Accuweather.

ChatGPT search est réservé aux abonnés payants pour le moment

L'expérience de recherche est disponible dès aujourd'hui sur la version Web, l'application de bureau et mobile de ChatGPT pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus et Team, ainsi que pour les utilisateurs de la liste d'attente de SearchGPT.

OpenAI indique que les utilisateurs Enterprise et Edu recevront un accès dans les semaines à venir, et les utilisateurs gratuits dans les mois à venir.

SearchGPT a été lancé en juillet en tant que prototype avec l'intention de l'intégrer au chatbot. OpenAI affirme avoir apporté « le meilleur de l'expérience SearchGPT » dans le ChatGPT.

## Productivité : une méthode pour partager des fichiers entre Android et MacOS



**VOUS RECHERCHEZ** peut-être un moyen simple de transférer du contenu entre ces deux systèmes. Une des solutions est AirDroid. Démonstration.

Apple propose AirDrop pour simplifier le processus de partage de fichiers entre iOS et macOS. Mais qu'en est-il des personnes qui utilisent Android et macOS ? Que pouvez-vous faire si vous êtes concerné ? Vous pouvez toujours créer un partage réseau sur votre appareil sous macOS. Mais cette approche complique les choses. Et de nombreux utilisateurs préfèrent ne pas avoir à s'occuper des rouages des partages SMB.

Heureusement, il existe une application appelée AirDroid qui comble le fossé entre les deux systèmes. AirDroid est une application gratuite (avec des achats in-app pour plus de fonctionnalités) qui vous permet :

### De partager facilement des fichiers entre les deux systèmes

De sauvegarder des photos et des vidéos du téléphone vers l'ordinateur

De trouver d'autres appareils

Et même d'enregistrer l'écran de votre mobile Android

C'est de la fonction de partage de fichiers dont je veux parler dans cet article.

Avant d'aborder cette fonctionnalité, parlons de la version gratuite et de la version premium. La version premium coûte 4 $/mois et autorise un échange illimité de données en réseau distant (alors que la version gratuite ne donne droit qu'à 200 Mo), une gestion de la taille des fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 200 Mo), une taille de transfert de fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 1 Go), et la possibilité d'ajouter trois appareils Android au total (la version gratuite vous limite à deux appareils).

Ceci étant dit, voyons comment fonctionne le partage de fichiers d'AirDroid.

Comment utiliser AirDroid

Les seules choses dont vous aurez besoin sont un appareil Android et un appareil MacOS. Je ferai une démonstration sur un Pixel 9 Pro et un MacBook Pro M1.

1. Installer AirDroid sur Android

La première chose à faire est d'installer AirDroid sur votre appareil Android. Pour ce faire, ouvrez le Google Play Store sur votre appareil Android, recherchez AirDroid, appuyez sur l'entrée, puis appuyez sur Installer.

2. Installation d'AirDroid sur MacOS

Vous ne pouvez pas installer AirDroid à partir de l'Apple App Store. Au lieu de cela, allez sur la page de téléchargement d'AirDroid sur votre appareil MacOS, téléchargez la version personnelle d'AirDroid et double-cliquez sur le fichier téléchargé.

Vous devrez ensuite faire glisser l'icône AirDroid dans le dossier Applications (dans la fenêtre contextuelle) pour terminer l'installation.

3. Créer un compte AirDroid

L'étape suivante consiste à créer un compte AirDroid. Le plus simple est d'ouvrir la page d'inscription AirDroid et d'y créer votre compte.

Une fois cette étape franchie, ouvrez l'application AirDrop sur Android et MacOS et connectez-vous à l'aide des informations d'identification de votre nouveau compte.

4. Pour transférer un fichier, ouvrez l'onglet Transfert

Ouvrez AirDroid sur votre appareil Android et allez en bas de la fenêtre sur l'onglet dédié au transfert, transfert que vous allez faire de votre ordinateur.

Puis appuyez sur le trombone (pour envoyer un fichier) ou sur l'icône d'image (pour sélectionner une photo prise par l'appareil photo de votre appareil).

5. Sélectionnez le type de fichier à transférer Lorsque vous appuyez sur le trombone, vous pouvez sélectionner les applis, l'appareil photo, les vidéos, la musique ou les fichiers. Appuyez sur l'une des options, puis sélectionnez le fichier à transférer. Puis envoyez les fichier(s) sélectionné(s).

Le fichier est alors transféré vers l'appareil MacOS. Il n'est pas nécessaire d'accepter manuellement le fichier sur l'appareil MacOS. Lorsque vous envoyez un fichier à MacOS, il se trouve dans Utilisateurs>NomUtilisateur>root>Library>Application Support> AirDroid >Downloads (où NomUtilisateur est votre nom d'utilisateur MacOS).

Vous pouvez transférer des fichiers de MacOS vers Android de la même manière.

Et c'est tout ce qu'il y a à faire pour transférer des fichiers entre Android et MacOS avec AirDroid. Cette application m'a été utile régulièrement et je suis sûr que vous la trouverez indispensable dans un monde où Android et MacOS doivent coexister.

## Il existe une pizzeria en Alaska qui livre ses pizzas par avion !



**« AEROPORT PIZZA »** est une pizzeria, située en Alaska, qui livre les pizzas par avion et le plus étonnant est que la livraison est gratuite grâce à une société appelée Frontier Flying Service. La pizzeria livre en moyenne 10 pizzas par jour et l'avion peut parcourir jusqu'à 300 kilomètres pour livrer une pizza qui coûtera au maximum 30 dollars (22 euros).

## Pourquoi l'eau ne calme pas la langue après avoir mangé de la nourriture épicée?



**LES ÉPICES** dans la plupart des aliments chauds que nous mangeons sont huileuses, et comme votre professeur de sciences de l'école élémentaire vous a enseigné, l'huile et l'eau ne se mélangent pas. Dans ce cas, on peut dire que l'eau ne se mélange pas avec les épices huileuses dans la bouche donc elle n'apaise pas le piquant mais elle refroidit la langue de la chaleur causée par le piquant, et ce rafraîchissement ne dure que quelques instants.
Que pouvez-vous faire pour calmer votre langue douloureuse?
Mangez du pain, le pain absorbera les épices huileuses. Une deuxième solution consiste à boire du lait, Le lait contient une substance appelée « caséine » qui liera les épices et les emportera. L'alcool dissout également les épices huileuses.

## Le premier médaillé d'or olympique en snowboard a brièvement perdu sa médaille parce qu'il a été testé positif à la marijuana !



**ROSS REBAGLIATI,** de Vancouver au Canada, est devenu un « snowboarder » professionnel en 1991. Il a remporté la première médaille d'or olymique dans cette discipline aux Jeux olympiques d'hiver de 1998 qui se sont déroulés à Nagano, au Japon. Après avoir remporté l'or, le control anti-dopage a révélé qu'il y avait du THC dans l'organisme de Ross, ce dernier a été automatiquement disqualifié. Finalement, la décision a été annulée puisque la marijuana ne figurait pas sur la liste des substances interdites, et la médaille a été rendue au sportif.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



# Un cargo s'échoue dans le jardin d'un Norvégien: il est réveillé par le voisin

*Un cargo s'est échoué à quelques mètres de la maison d'un Norvégien. Ce n'est toutefois que lorsque le voisin est arrivé, paniqué, que cet habitant de Byneset (au centre du pays) s'est réveillé, sans s'être rendu compte de rien.*

Un Norvégien l'a échappé belle quand un porte-conteneurs de 135 mètres s'est échoué à l'aube jeudi à deux pas de chez lui, sans pour autant troubler son sommeil finalement interrompu par un voisin angoissé.

### "C'est un nouveau voisin très encombrant"

Pour une raison encore indéterminée, le NCL Salten a, aux petites heures de la journée, terminé sa course dans le jardin de Johan Helberg, à quelques mètres seulement de sa maison, dans un fjord proche de Trondheim (centre). Pas de quoi, cependant, réveiller l'occupant des lieux qui n'a été tiré du lit que par le tambourinement et les appels paniqués de son voisin.
"Ça a sonné à la porte à un moment de la journée où je n'aime pas ouvrir", a confié Johan Helberg à la chaîne TV2.
Le voisin, Jostein Jørgensen, a expliqué avoir été réveillé aux alentours de 05h00 par le bruit d'un bateau qui se dirigeait "à pleine vitesse vers la terre" et avoir accouru chez Johan Helberg. "J'étais sûr qu'il était déjà sorti, mais non, pas un signe de vie. J'ai sonné plein de fois à la porte et rien...




Et c'est finalement en l'appelant au téléphone que j'ai réussi à le contacter", a-t-il témoigné auprès de TV2.
Plusieurs heures plus tard, le porte-conteneurs gisait toujours près de la maison en bois, en attendant d'être remis à flot.
"C'est un nouveau voisin très encombrant, mais il va bientôt disparaître", s'est amusé Johan Helberg.
Aucun des 16 membres d'équipage n'a été blessé. La police norvégienne a ouvert une enquête.

IRLANDE

## Elle vend sa maison pour six euros via une tombola et fait un carton



**JACKPOT** Pour vendre sa maison en pleine nature en Irlande, Imelda Collins a organisé une tombola en ligne : moyennant 5 euros, près de 300.000 participants ont tenté leur chance, espérant remporter le bien mis en jeu Et si vous remportiez une maison et 700 m2 de terrain grâce à une tombola ? C'est la méthode originale qu'a trouvée Imelda Collins, une Irlandaise, pour vendre son logement à un prix dérisoire tout en réalisant un bénéfice, rapporte CBC.
« Le gagnant idéal serait quelqu'un qui n'a pas les moyens d'acheter une maison, ou quelqu'un qui a du mal à accéder à la propriété, ce qui est certainement le cas de beaucoup de gens », a-t-elle déclaré.
Mais si la démarche se voulait avant tout généreuse, elle visait aussi à réunir une somme suffisante pour s'installer en Italie, auprès de son mari et de sa famille.
L'idée de cette tombola n'est pas nouvelle. Elle est même devenue tendance en Irlande. C'est d'ailleurs en lisant un article de presse sur le sujet qu'Imelda Collins a eu cette inspiration. Elle a d'ailleurs confié à Business Insider avoir alors contacté la femme qui y avait eu recours.

### Des billets à six euros

Pour organiser cette opération, elle est passée par Raffall, une société britannique spécialisée dans les tombolas caritatives en ligne, qui a déjà permis la vente de 18 maisons via sa plateforme. Concrètement, le concours était ouvert à tous : chaque ticket coûtait cinq livres (environ six euros) et les participants pouvaient en acheter autant qu'ils le souhaitaient. Afin de se conformer à la législation en vigueur, Raffall exigeait une réponse à une question pour participer. Pour la tombola d'Imelda Collins, il s'agissait de : Quelle couleur est associée à l'Irlande ?
L'entreprise impose également un minimum de 150.000 billets vendus pour que le gagnant reparte avec la maison. Si ce seuil n'est pas atteint, le gagnant reçoit 50 % du montant des ventes, Raffall conserve sa commission de 10 %, et Collins garde sa maison.

### Environ 300.000 tickets émis

Imelda Collins a refusé de communiquer le montant exact investi dans la promotion de la tombola. Elle n'a pas non plus précisé le nombre exact de participants, mais selon Raffall, au 21 mai à 13h30 (heure de l'Est), 298.624 tickets avaient été émis.
Le tirage au sort a eu lieu le jeudi 22 mai. La gagnante, Kathleen Spangler, a été contactée pour entamer le processus de transfert de propriété. La vendeuse a quant à elle réalisé une jolie plus-value, puisqu'elle avait acheté la maison pour 280.000 euros.

# Les rues de Vienne se parent de douces oasis de verdure: par quel miracle?

*Redessiner l'espace urbain, une place de parking à la fois. C'est la petite révolution qu'ont lancée des habitants de Vienne en transformant des places de stationnement en "oasis de quartier", des îlots de verdure où voisins et passants se retrouvent.*



La terre respire, elle tremble et s'agite sous nos pieds et s'il est un sol qui peut en attester, c'est bien celui de la Nouvelle-Zélande. Plus spécifiquement, celui de la région de Rotorua. Ici, au beau milieu de l'île du nord, une odeur de soufre et des nappes de fumée s'échappent des entrailles de la terre, formant un paysage fascinant fait de geysers, de bassins de boue et de sources d'eau bouillonnantes. Cette curiosité géothermique et la culture maori qui l'accompagne attirent chaque année des touristes venus du monde entier. En 2024, le site a accueilli en moyenne 18 000 visiteurs par jour, dont plus de 3 000 étrangers, selon les chiffres de l'Agence de développement économique et de l'Organisation régionale du tourisme de Rotorua (source Vistr).

"Il y a des sources thermales un peu partout en Nouvelle-Zélande, mais Rotorua est unique de par l'activité volcanique de Taupō", explique Brad Scott, spécialiste des informations volcaniques et expert de l'histoire géothermale de Rotorua pour le Earth Sciences New Zealand (anciennement GNS Science). Le site se situe sur la ceinture de feu du Pacifique, une chaîne de volcans actifs parcourant les 40 000 km de pourtour de l'océan Pacifique.

Deux volcans toujours actifs

La zone volcanique de Taupō a commencé à se former il y a 2 millions d'années et est active depuis environ 1,5 million d'années. Elle regroupe huit volcans de caldeira, dont deux toujours actifs : Taupo et Okataina, théâtre de l'éruption du Tarawera en 1886. Ces volcans contiennent d'importants volumes de roches chaudes d'une surface de 200 km³ qui génèrent un flux de chaleur supérieur à la moyenne. Ces vestiges de magma réchauffent l'eau du sol, formant des systèmes géothermiques étonnants. Tel un géant endormi, le volcan Rotorua, entré en éruption il y a 240 000 ans, nourrit encore l'activité géothermique de la région.

Cette surface géothermale s'étend sur une superficie d'environ 12 km², répartie en 13 systèmes géothermiques, dont "10 ou 11 zones adaptées au tourisme", détaille Brad Scott. 1 500 formations de surface y sont recensées.

La plupart d'entre elles étant des sources d'eau bouillante dont la température atteint 100 °C ou des sources d'eau chaude de 13 °C. "À deux ou trois kilomètres en dessous de la surface du sol, les températures atteignent 300 °C." À ces formations s'ajoutent de vastes étendues de sols chauds, des zones de sources acides, des lacs de cratère aux couleurs détonantes, des terrasses de sédimentation ou encore certains des derniers geysers de Nouvelle-Zélande.

Un équilibre entre exploitation et préservation

Ce paysage singulier abrite des habitats uniques. On y trouve par exemple une prédominance de plantes endémiques telles le Kānuka, le Mānuka ou le Mingimingi dans les zones dites "de sols chauffés". Les rives des cours d'eau, les sols chauffés et les sols hydrothermaux, tous présents dans le système de Rotorua, sont classés "en danger critique d'extinction", selon un rapport de synthèse environnementale coécrit par Brad Scott et publié par le Earth Sciences New Zealand et le conseil régional de la baie de l'Abondance en septembre 2021.

C'est pourquoi il est important de maintenir un équilibre entre utilisation et préservation des systèmes géothermiques. Une leçon que les autorités en charge de la région ont apprise à leurs dépens. Pendant près d'une décennie (1880-1980), la surexploitation géothermique a réduit les écoulements de fluides, asséchant les formations rocheuses en profondeur.

De nombreuses sources et geysers ont cessé de jaillir, et le risque d'effondrement des sols a été décuplé. Depuis, les forages ont été réduits de près de 60 % entre 1980 et 2020, des régimes de réinjection ont permis de diminuer les affaissements, et les autorités locales mettent aujourd'hui un point d'honneur à ne pas reproduire les erreurs du passé.

## Ces pays qui réinventent la cantine scolaire pour mieux nourrir les enfants



**DE LIÈGE** au Japon, en passant par les États-Unis, les cantines scolaires s'engagent pour une alimentation plus saine, locale et durable. Tour d'horizon de ces initiatives inspirantes qui changent la façon de nourrir les enfants.

1. Belgique : Liège fait sa mue

Fin 2024, Liège (200 000 habitants) a réussi le pari d'atteindre le 100 % bio dans ses cantines scolaires et ses crèches. Une révolution pour la ville qui plafonnait, en 2020, à 5 % de bio dans la restauration scolaire. Elle s'est appuyée sur le réseau européen BioCanteens, qui permet aux villes de partager leurs expériences.

2. Japon : place au shokuiku

L'archipel japonais a lancé en 2005 une campagne nationale "d'éducation à l'alimentation et à la nutrition" (traduction du terme shokuiku), destinée à tous les âges de la vie, dès la crèche ! L'objectif : sensibiliser dès le plus jeune âge à un régime alimentaire sain et durable. Les écoles s'engagent notamment à supprimer les distributeurs automatiques et à servir plus de 50 % de produits locaux dans les menus.

3. États-Unis : le local à l'honneur

Le programme Farm to School a touché près de 75 000 écoles américaines depuis 2007. À travers lui, elles s'engagent à servir à la cantine des aliments frais produits localement : fruits, légumes, oeufs, yaourts, viande… Elles intègrent aussi des cours de nutrition, des visites de fermes, des sessions de jardinage et des formations sur le recyclage. Le dispositif offre ainsi aux agriculteurs de nouveaux débouchés.

## Dans les chocolats, céréales et biscuits, le cadmium inquiète les associations de consommateurs

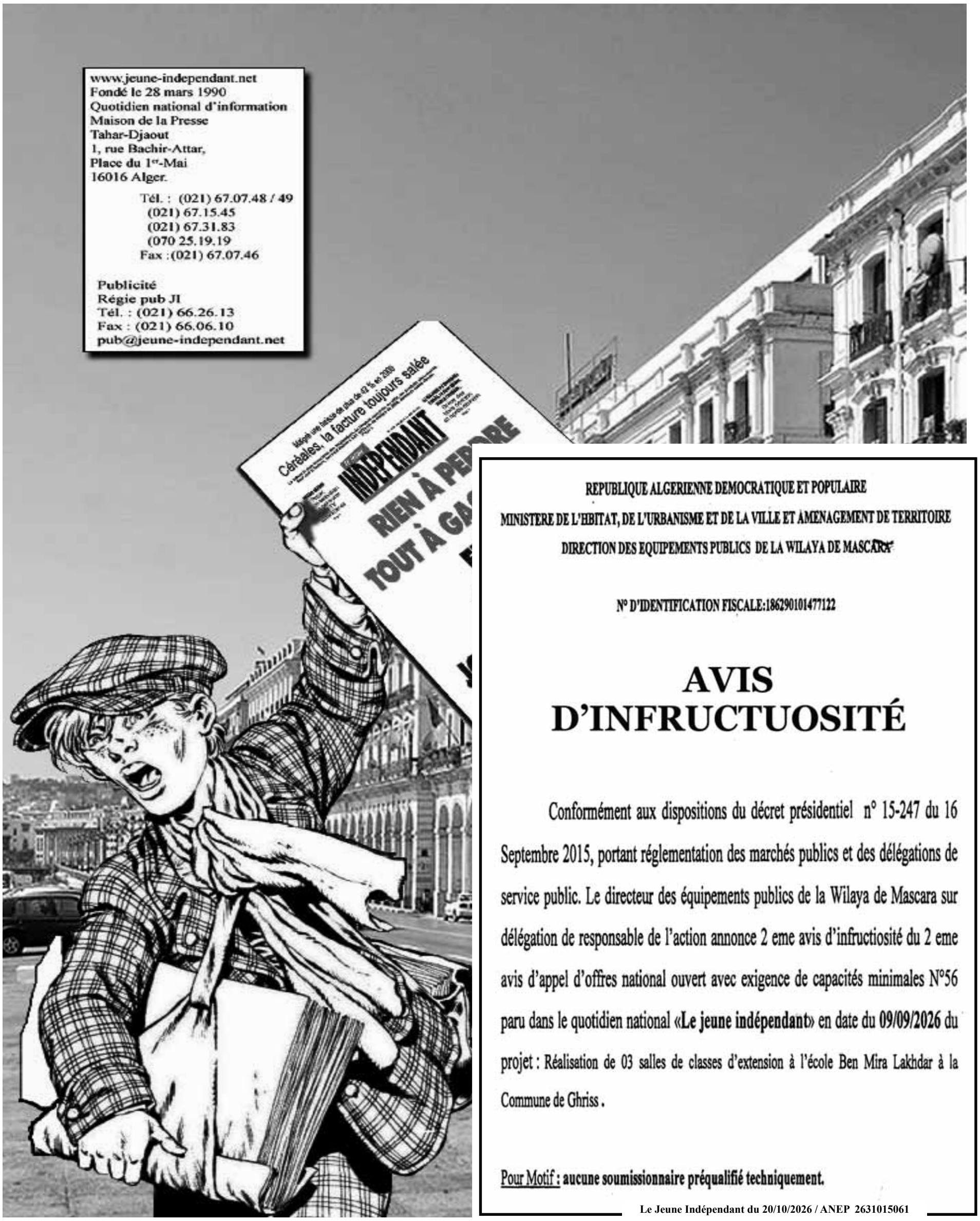
**SELON** une enquête de l'UFC-Que Choisir, le chocolat et plusieurs produits cacaotés contiennent une quantité "non négligeable" de cadmium, un métal lourd toxique à long terme pour la santé.

Le chocolat contient une quantité "non négligeable" de cadmium, métal lourd aux effets nocifs pour la santé, met en garde jeudi l'UFC-Que Choisir, qui préconise de "modérer sa consommation", en particulier chez les enfants. Selon l'association de défense des consommateurs, déguster dans la même journée deux biscuits fourrés Bjorg, un bol de Chocapic et une tasse de chocolat chaud Poulain apporte à un enfant de 10 ans "près de la moitié de la dose maximale quotidienne de cadmium" à partir de laquelle un risque sanitaire est possible. La valeur toxicologique de référence (VTR) de ce métal qui s'accumule dans l'organisme et expose à un risque accru de pathologies cardiovasculaires et de cancer a été fixée à "0,35 microgramme (µg) de cadmium par kilogramme de poids corporel par jour" par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Début juin, des médecins libéraux avaient alerté sur la contamination massive des Français – principalement les enfants et les femmes – au cadmium via des engrais phosphatés utilisés en agriculture, qui se retrouvent notamment dans les céréales du petit déjeuner, le pain ou les pommes de terre.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net




REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HBITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA

N° D'IDENTIFICATION FISCALE:186290101477122

# AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Mascara sur délégation de responsable de l'action annonce 2 eme avis d'infructiosité du 2 eme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°56 paru dans le quotidien national «**Le jeune indépendant**» en date du **09/09/2026** du projet : Réalisation de 03 salles de classes d'extension à l'école Ben Mira Lakhdar à la Commune de Ghriss .

Pour Motif : **aucune soumissionnaire préqualifié techniquement.**

**Le Jeune Indépendant du 20/10/2026 / ANEP 2631015061**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**

*© 1990-2026*
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

*Nausée, mal de tête intense... après un repas copieux ? Quels sont les symptômes d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment en fait ? Que faire pour la soulager ?*



Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat) et en alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

**C'est quoi une crise de foie ?**

"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue.

En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir...

**Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?**

Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress...

Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

**Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?**

Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

**Des douleurs au foie signe de crise ?**

Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques.

"Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

**Combien de temps dure une crise de foie ?**

Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.

***"L'évolution est spontanément favorable"***

**Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?**

Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

**Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?**

Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

**Gastro : symptômes, épidémie, situation en ce moment**

Mal au ventre, nausée, diarrhée, vomissement... La gastro-entérite est une maladie virale fréquente en automne-hiver et très contagieuse. Quels symptômes typiques ? Comment se transmet la gastro ? Combien de temps dure-t-elle ? Que manger et quels traitements prendre ?

**Comment soigner une crise de foie ?**

Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie.

Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.

**Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie**

Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique.

**Que manger après une crise de foie ?**

Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes.

Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

## Bronchite ou pneumonie : comment faire la différence ?

**TOUX, FATIGUE...** La bronchite et la pneumonie ont des similitudes dans leurs symptômes, mais aussi des différences. Comment les distinguer ? Comment savoir ce que l'on a ?

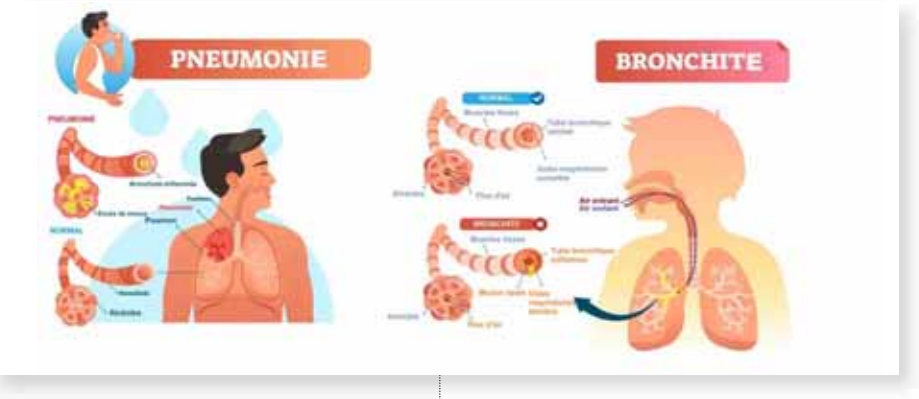
La pneumonie et la bronchite affectent toutes les deux les voies respiratoires. La pneumonie est une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. La bronchite est due à une infection virale (le plus souvent) ou bactérienne des bronches. Mais difficile de faire la différence entre une bronchite et une pneumonie, tant les symptômes se ressemblent.

**Les traitements de la pneumonie sont-ils les mêmes que la bronchite ?**

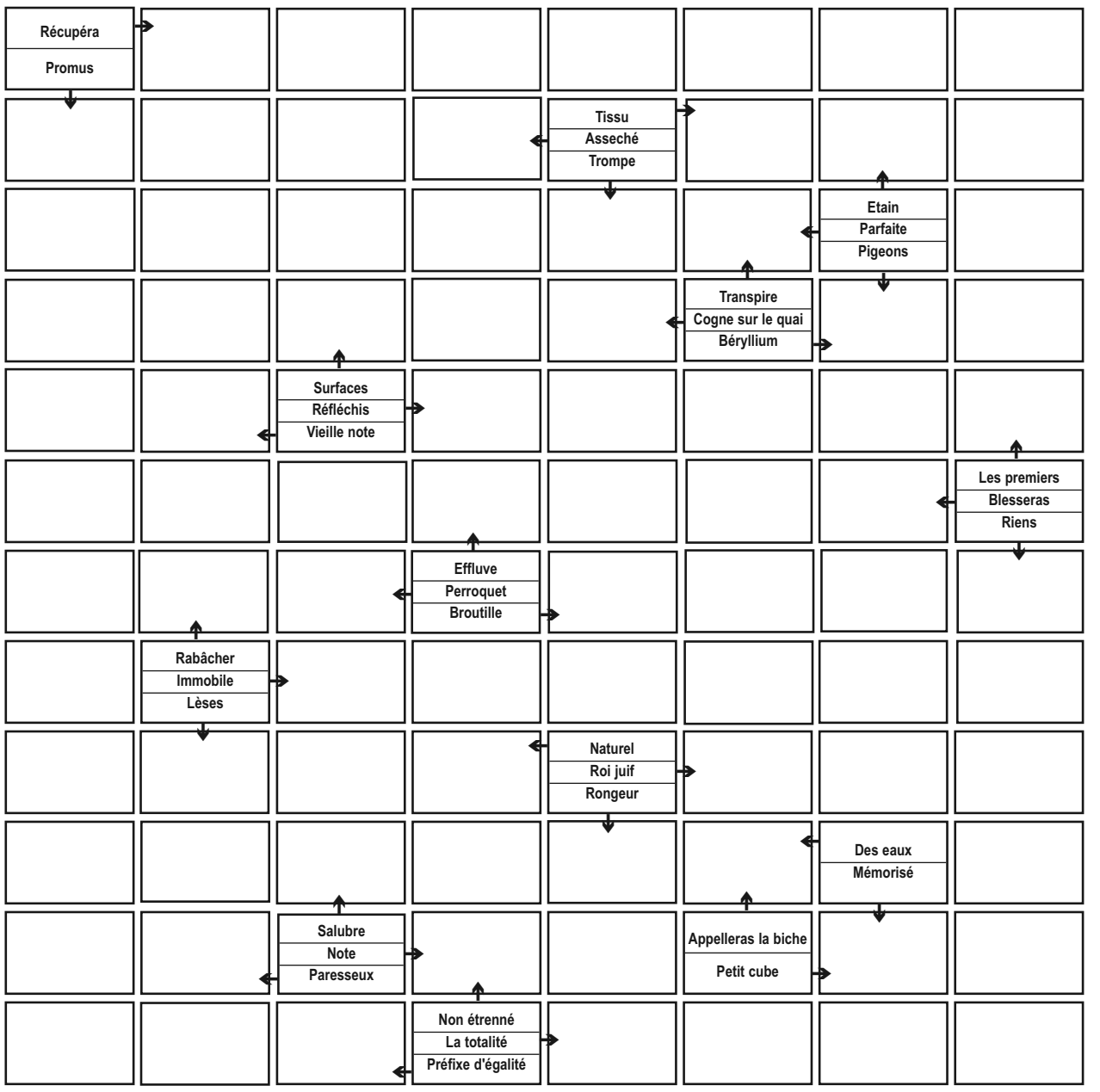
► Le traitement de la pneumonie repose sur la prise d'antibiotiques (amoxicilline ou céphalosporine) pendant une semaine.

La fièvre disparaît au bout de 24 à 48 heures et la maladie évolue vers la guérison en quelques jours.

Les anomalies visibles à la radiographie peuvent persister mais cela n'a pas de conséquences particulières sur l'évolution de la maladie. Les symptômes de la bronchite peuvent disparaître spontanément, en 10 à 15 jours. Le traitement de la bronchite aiguë repose uniquement sur le soulagement des symptômes (médicaments contre l'infection et l'excès de sécrétions bronchiques, administrés par voie orale).



## *Mots fléchés n° 3020*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 3019

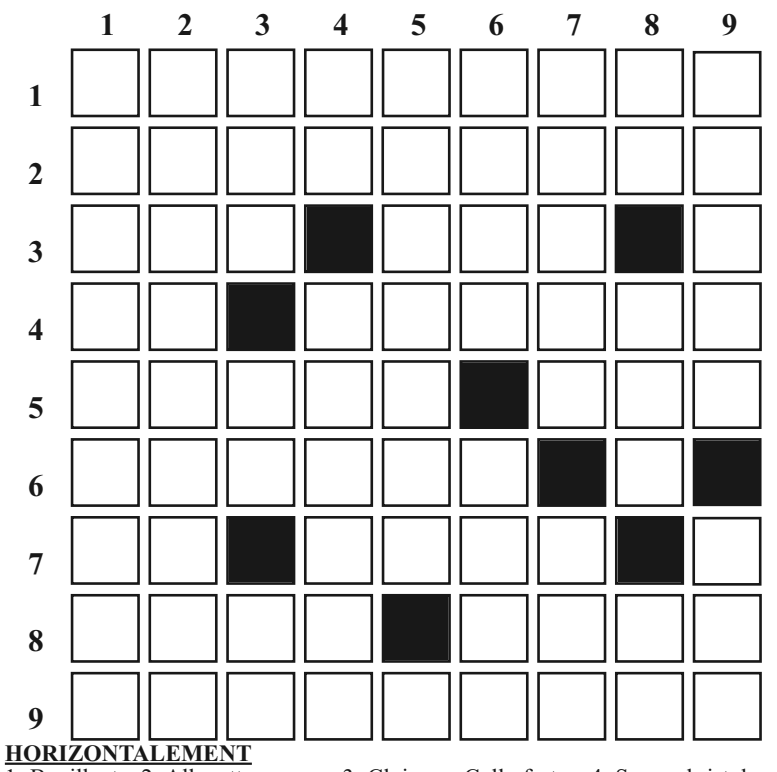
**Horizontalement**

- PLATANE
CAIN - SIG
ARSINE - O
TES - ISSU
ANALE - UT
ST - ECUS -
THESES - H
REM - SIRE
OSES - NUL
PEU - PESE
H - TOISEE
EBENE - SS

**Verticalement**

- CATASTROPHE
PARENTHESE - B
LISSA - EMEUTE
ANI - LES - S - ON
T - NIECES - PIE
ASES - USINES -
NI - SUS - RUSES
EGOUT - HELEES

## Mots croisés 9/9 n° 3020



**HORIZONTALEMENT**

1. Bouillant - 2. Allouette grasse - 3. Cloison - Colle forte - 4. Sur un bristol - Anticipée - 5. Remarquée - Légumineuse - 6. Russes - 7. Id est - Gogo biblique - 8. Héros suisse - Vase funéraire - 9. Primordial.

**VERTICALEMENT**

1. Très grande étendue - 2. Monuments funéraires - 3. Sans tache - Possessif - En les - 4. Code postal - Pays de France - 5. Mouchetées - 6. Affluent de l'Oubangui - Bond - 7. Four - Canton de Tell - 8. Vieille note - Bœuf sauvage - Apparu - 9. Vin sec - Semblable.

## SOLUTION N° 3019

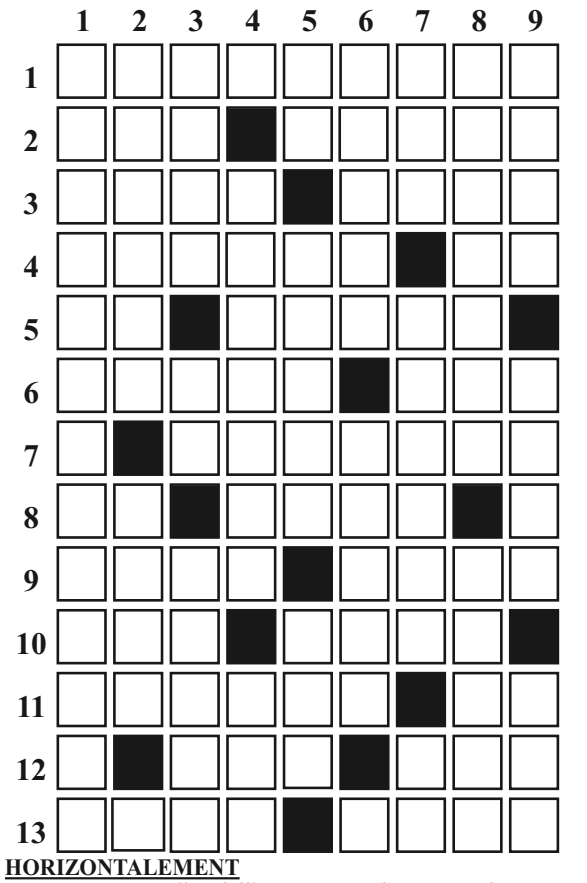
**Horizontalement**

APPRETEES
SOUILLURE
CUREE - TRI
EPELER - EN
NO - S - EMUE
SNP - AGIR -
INOCULE - B
OEIL - ELFE
NES - ORSEC

**Verticalement**

ASCENSION
POUPONNEE
PURE - POIS
RIELS - CL -
ELEE - AU - O
TL - REGLER
EUT - MIELS
ERREUR - FE
SEINE - BEC

## Mots croisés 9/13 n° 3020



**HORIZONTALEMENT**

1. Murmurer - 2. Elle criaille - Crayon noir - 3. Détruire - Gaz atmosphérique - 4. Distingué - Pronom réfléchi - 5. Ferrure en T - Courts métrages - 6. Eau française - Etendue pierreuse - 7. Collection de plantes desséchées - 8. Question de bronzage - Vieux protecteurs - 9. Rythmes - Petits socles - 10. Bichera - Voiture américaine - 11. Remise - Etalon - 12. Mec - Eclusée - 13. Placée chez un notaire - Manière de vivre coûteuse.

**VERTICALEMENT**

1. Rideaux de protection - 2. Nanties - Tourne - 3. Pas fictif - Pour appeler - Fonctions - 4. Amuses - Promise - 5. Bec - Employé d'étude - Courant électrique - 6. Doté - Obstinée - 7. En habit d'Eve - Estimée - Englouti - 8. Débarrassée de sa protection - Mari - 9. Lanière de cuir - Considérable - Rait.

## SOLUTION N° 3019

**Horizontalement**

DISPOSANT
IRA - RELIE
VAIS - CIEL
ENSERRAS -
RI - NEES - C
TETANT - AA
INATTENDU
S - USA - UNS
SIX - BLE - E
AS - CLIENT
NEFLES - UT
TUEE - SUIE
ETE - DENTS

**Verticalement**

DIVERTISSANTE
IRANIEN - ISEUT
SAIS - TAUX - FEE
P - SENATS -
CLE - OR -
RENTABLE - D
SECRETE - LISSE
ALIAS - NUEE - UN
NIES - ADN - NUIT
TEL - CAUSETTES

## *SODUKU 175*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

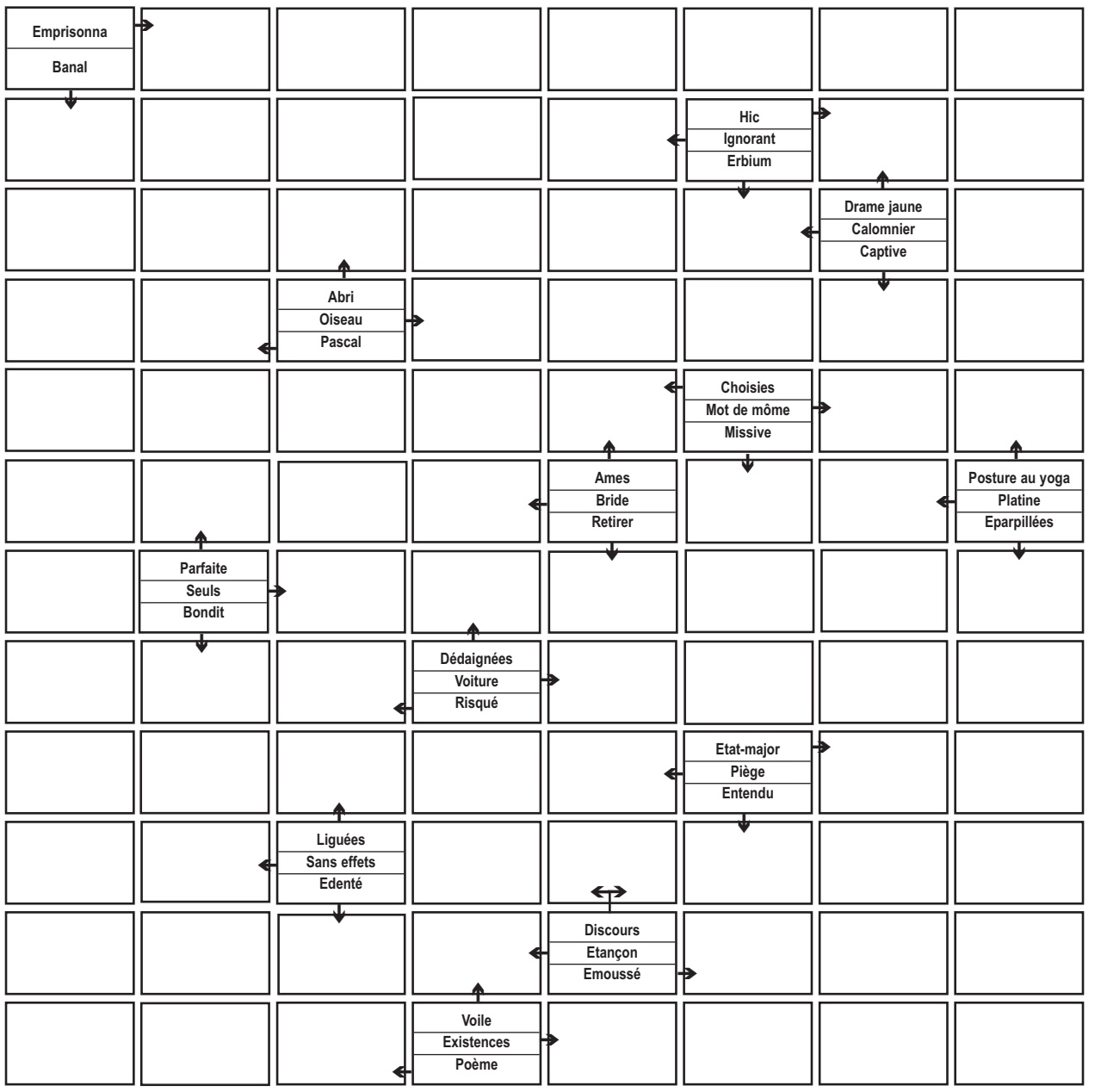
| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | 5 | 7 | | 3 | | 4 | |
| | | | | | | | | |
| | 7 | | | 9 | | 8 | | 1 |
| | 1 | | 2 | | 5 | 7 | | |
| 8 | | | | | | | | 2 |
| | | 9 | | | 6 | | 3 | |
| 6 | | 8 | 2 | | | | 1 | |
| | | | | 8 | | | | |
| | 2 | | | | 7 | 9 | | 8 |



**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 7 | 5 | 4 | 9 | 6 | 3 | 1 |
| 6 | 4 | 3 | 2 | 1 | 7 | 8 | 9 | 5 |
| 1 | 9 | 5 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 | 2 |
| 7 | 2 | 6 | 4 | 9 | 5 | 3 | 1 | 8 |
| 8 | 5 | 1 | 3 | 7 | 6 | 2 | 4 | 9 |
| 4 | 3 | 9 | 1 | 2 | 8 | 5 | 6 | 7 |
| 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 2 | 7 | 8 | 6 |
| 9 | 7 | 8 | 6 | 5 | 4 | 1 | 2 | 3 |
| 3 | 6 | 2 | 7 | 8 | 1 | 9 | 5 | 4 |

## *Mots fléchés n° 3022*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 3022

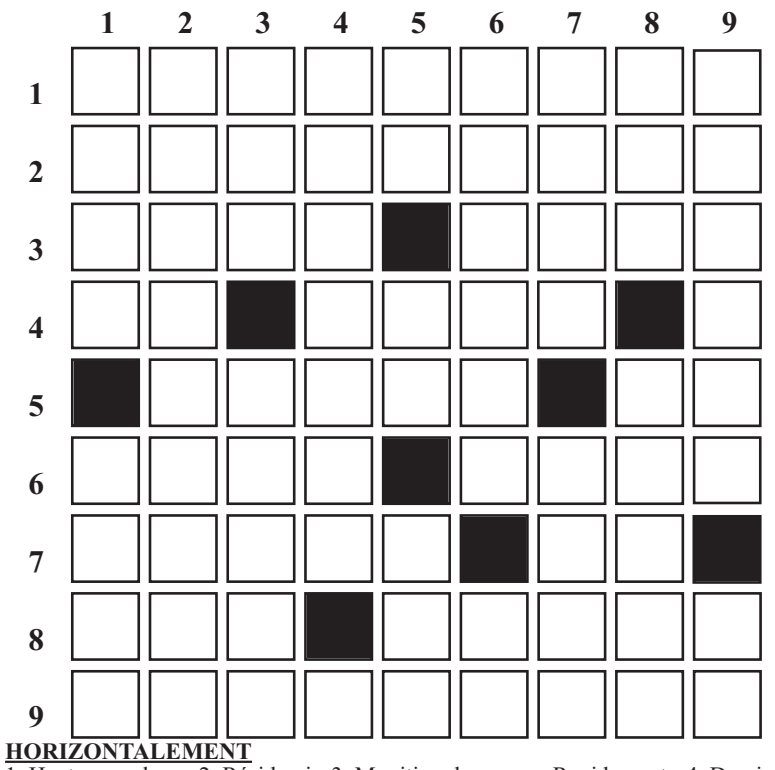
**Horizontalement**

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS

**Verticalement**

- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

## Mots croisés 9/9 n° 3022



**HORIZONTALEMENT**

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

**VERTICALEMENT**

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

## SOLUTION N° 3021

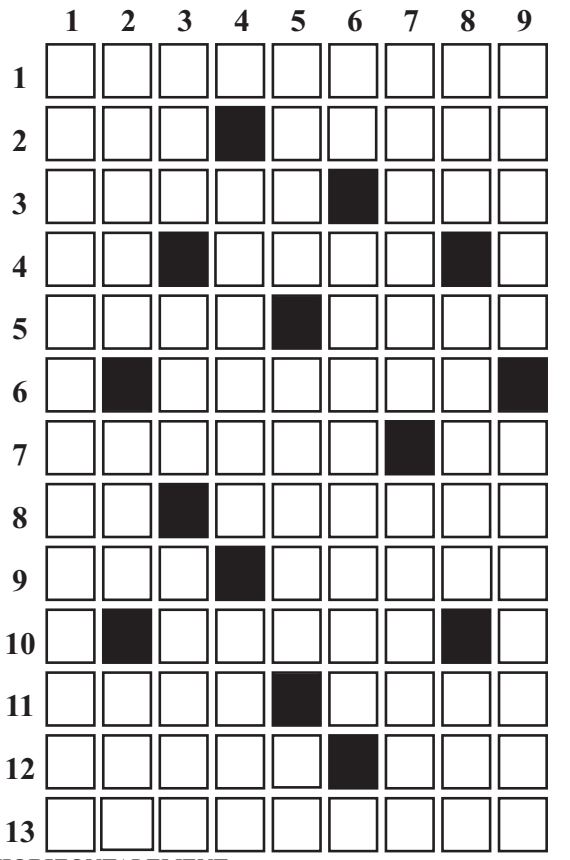
**Horizontalement**

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

**Verticalement**

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

## Mots croisés 9/13 n° 3022



**HORIZONTALEMENT**

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

**VERTICALEMENT**

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

## SOLUTION N° 3021

**Horizontalement**

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

**Verticalement**

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

## *SODUKU 176*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | 8 | | 2 | | | |
| 2 | | | | | | | 5 | 3 |
| | | 9 | | 3 | | 2 | | |
| 8 | | | 9 | | 5 | | | 1 |
| | 9 | 3 | | | | 5 | 4 | |
| | | | | | 3 | | | |
| | | 8 | | 1 | | 9 | | |
| 5 | | | | 6 | | | 1 | 8 |
| | 6 | | 5 | | | | | |



**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 5 | 7 | 6 | 3 | 2 | 4 | 9 |
| 9 | 4 | 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 7 | 3 |
| 3 | 7 | 6 | 4 | 9 | 2 | 8 | 5 | 1 |
| 4 | 1 | 3 | 9 | 2 | 5 | 7 | 8 | 6 |
| 8 | 6 | 7 | 3 | 4 | 1 | 5 | 9 | 2 |
| 2 | 5 | 9 | 8 | 7 | 6 | 1 | 3 | 4 |
| 6 | 9 | 8 | 2 | 5 | 4 | 3 | 1 | 7 |
| 7 | 3 | 1 | 6 | 8 | 9 | 4 | 2 | 5 |
| 5 | 2 | 4 | 1 | 3 | 7 | 9 | 6 | 8 |

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Culture et des Arts

Office National de la Culture et de l'Information

NIF :099916000726289

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVIOSOIRE

**Appel d'Offre National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales N° 01/ONCI/2026**
**« La réalisation d'un show de drones et la location de matériels techniques » pour la Cérémonie d'Ouverture des Olympiades Africaines des Métiers à Oran.**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ,en vertu des procès-verbaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres susmentionnés, l'Office National de la Culture et de l'Information informe tous les candidats ayant participés à l'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigences de Capacités Minimales N° **01/ONCI/2026** portant **« La réalisation d'un show de drones et la location de matériels techniques » pour la Cérémonie d'Ouverture des Olympiades Africaines des Métiers à Oran.**

Publié par tous les moyens le **28 septembre 2026,** que ce dernier a été attribué à :

| N° | Lots | Référence | Attribution provisoire |
|---|---|---|---|
| .1 | **Lot N°01: Show De Drones.** | PV d'évaluation N° 71 /2026 du 08 Octobre 2026. | Attribué à l'opérateur : EXASMART Nif :**002316128205792** Montant : **52.104.150.00 DA/TTC** Soit : **Cinquante-deux million cent quatre mille et cent cinquante Dinars Algériens en toutes taxes comprises.** Nombre de point :**80/100** |
| .2 | **Lot N°02 : Vidéo projecteurs (VP)** | | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |
| .3 | **Lot N°03: Totem à Ecran double face.** | PV d'évaluation N°73 /2026 du 12 Octobre 2026. | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |
| .4 | **Lot N°04: Ecran circulaire flexible.** | | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |
| .5 | **Lot N°05: Ecran incurvé.** | | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |
| .6 | **Lot N°06 : Générateur de Flamme et Etincelles.** | PV d'évaluation N° 75/2026 du 13 Octobre 2026. | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |
| .7 | **Lot N°07 : Effets de lumière et accessoires sonores.** | | **Infructueux:** Aucune offre n'est conforme au cahier des charges. |

Outre les droits de recours prévus par la législation applicable, le candidat qui conteste l'attribution provisoire peut déposer un recours adresser à Mr le Directeur de l'Administration et des Moyens au niveau de la Direction Générale sis au 06 rue Ammar Smaoues –Hussein Dey- dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire.

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2616034686**

---

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAIRA DE SFISSIFA
COMMUNE DE SFISSIFA
NIF N° : 41600200004501801004

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UNE MARCHE

Conformément aux disposition de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les réglés générale relative au marches publics et l'articles 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés et des délégations de services publics , les soumissionnaires ayant participes à la avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°06/2026**, relatif au Projet de :

**INTITULEE DE L'OPERATION : ETUDE, SUIVI TECHNIQUE, , CONTROLE LABORATOIRE ET Achèvement d'entretien la ROUTE MKHEIZENE SUR UNE DISTANCE 05 KM.**
**PROJET : ACHEVEMENT DENTRETIEN LA ROUTE MKHEIZENE SUR UNE DISTANCE 05 KM**

, Il a été attribué provisoirement ci-dessous désigné :

| N° | L'entreprise Retenu | Montant de l'offre avant vérification et correctement en TTC | Montant de l'offre après vérification et correctement en TTC | Délai de réalisation | OBS |
|---|---|---|---|---|---|
| 01 | **EURL GOUNEIBER N.I.F 000245082216688** | **74.426.765,00 DA** | **74.426.765,00 DA** | **(06) MOIS** | **L'offre Economiquement La Plus Avantageuse. (Moins disant)** |

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés et des délégations de services publics, Outre les droits de recours prévus par la législation en vigueur, le soumissionnaire qui conteste L'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'anfractuosité ou l'annulation de la procédure, dans le cadre d'un appel d'offres ou d'un gré à gré après consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente.
Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, le service contractant doit informer, par lettre recommandée avec accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats de ses décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.
La commission des marchés compétente prend une décision, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours cité ci-dessus. Cette décision est notifiée au service contractant et au requérant

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2631015048**

---

*RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE*

*WILAYA DE NAAMA*
*DAIRA D'AIN SEFRA*
*COMMUNE D'AIN SEFRA*
NIF 41600200004501801002

# Avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché

*Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public nommément l'article 82.*

*La Commune d'AIN SEFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04 /2026 –POUR LOT 03 portant sur:*

***OPERATION:** SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.*

***PROJET :***

***LOT 03 :** SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA.*

***Pour l'annulation de l'attribution provisoire pour lot 03 Paru dans les quotidiens " الجمهورية " en arabe et " Le Jeune Indépendant" en français du: 29/04/2026 Confié à " Entreprise De Travaux Tous Corps D'état -ABBAS MOHAMED-***

*A cet égard ; La commune d'Ain Sefra inviter les soumissionnaires ou candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la date du premier jour de la publication de l'avis d'annulation de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.*

*Le Jeune Indépendant* **du 20/10/2026 / ANEP 2631015051**
















## télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21h00** Koh-Lanta — TF1

**21h00** Le Grand Échiquier — soirée consacrée à Céline Dion — 2

**21h00** 9-1-1 — 6ter

**20h55** Furcy, né libre — CANAL+

**20h45** Mylène Farmer : Nevermore — concert — W9

**20h55** Non-Stop — film d'action avec Liam Neeson.Télé 7 Jours — CINE+ THRILLER

**21h05** Le Viager — 6ter

**21h00** a — CINE+ PREMIER

**21h00** Liverpool – Villarreal. — CANAL+ SPORT

**21h00** La Cité interdite — CINE+ CINEMA

**20h50** Loup — CANAL+ Family

**21h25** En fanfare ! Un phénomène français — TMC

**21h00** la chaine ACTION




### Action Jackson

Un policier de Detroit affronte un puissant industriel et son entourage criminel.

**22h21**

### Freaks

Une fillette vit enfermée avec son père, qui lui interdit de sortir dans le monde extérieur.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:04 | 12:14 | 15:21 | 17:46 | 19:07 |
| CONSTANTINE | 05:09 | 12:18 | 15:26 | 17:51 | 19:12 |
| ALGER | 05:23 | 12:33 | 15:40 | 18:06 | 19:26 |
| OUARGLA | 05:14 | 12:23 | 15:36 | 18:01 | 19:18 |
| CHLEF | 05:30 | 12:39 | 15:47 | 18:12 | 19:33 |
| MOSTAGANEM | 05:35 | 12:44 | 15:53 | 18:17 | 19:38 |
| ORAN | 05:38 | 12:47 | 15:55 | 18:21 | 19:41 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8621 — MARDI 20 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 23° | 18° |
| Oran | 23° | 16° |
| Constantine | 28° | 14° |
| Ouargla | 33° | 23° |

29e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

# L'Arabie saoudite à l'honneur et un ancrage historique fort

**Le compte à rebours est lancé pour le plus grand événement culturel du pays. La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) ouvrira ses portes du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette manifestation majeure se tiendra cette année sous le slogan évocateur : «Entre les pages d'un livre, l'avenir».**

Lors d'une conférence de presse tenue, hier, à la Bibliothèque nationale d'Algérie à El Hamma, le commissaire du Salon, Mohamed Iguerb, a levé le voile sur le déploiement exceptionnel de cette édition 2026. La transformation est d'abord spatiale, puisque la superficie totale dédiée au Salon passe de 23 000 m² lors de l'édition précédente à 45 500 m² cette année, offrant un confort accru aux éditeurs et aux visiteurs. Au total, 762 stands accueilleront 1 567 exposants venus de 51 pays, venus présenter un catalogue impressionnant de plus de 285 000 titres. Dans le détail, la participation rassemble 350 exposants algériens, 554 maisons d'édition du monde arabe et 663 acteurs éditoriaux issus du reste du monde.

L'Arabie saoudite occupe la place centrale d'invité d'honneur pour cette 29e édition. Comme l'a souligné le commissaire Mohamed Iguerb, cette présence offre une opportunité précieuse aux professionnels algériens d'échanger sur les pratiques éditoriales contemporaines, au regard du poids du Royaume dans l'industrie du livre. Prenant la parole à cette occasion, l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Abdullah Al-Bousaïri, a exprimé sa gratitude pour cette distinction qui témoigne de la profondeur des liens fraternels entre les deux nations.

Il a promis une participation d'une ampleur exceptionnelle, marquée par la venue de nombreuses personnalités culturelles saoudiennes. Le programme prévoit notamment une conférence consacrée au soutien du Royaume à la Révolution algérienne, une soirée poétique algéro-saoudienne, ainsi que des animations déployées dans plusieurs places publiques et centres commerciaux d'Alger.



*Le compte à rebours est lancé .*

Sur le plan intellectuel, le SILA 2026 s'annonce particulièrement dense avec 994 animations programmées, dont 61 inscrites au programme officiel, mobilisant environ 220 écrivains et conférenciers nationaux et internationaux. La mémoire et l'histoire occuperont une place centrale. Le programme abordera le centenaire de la fondation de l'Étoile nord-africaine, avec la participation de l'historien Benjamin Stora, mais aussi l'organisation de l'État de l'Émir Abdelkader et le centenaire du théâtre algérien. Des hommages poignants seront rendus à de grandes figures littéraires comme Kateb Yacine et Ahmed Taleb Ibrahimi, tout en dédiant un volet du programme aux chercheurs et créateurs disparus en 2026.

### ENGAGEMENT CONTINENTAL, JEUNESSE ET INNOVATIONS

L'engagement de l'Algérie envers les causes justes et la pensée souveraine se reflétera à travers l'espace «Esprit Panaf». Cette tribune réunira des intellectuels et artistes africains autour de la diversité littéraire du continent, avec des débats centrés sur l'identité, la culture et la résistance. Une attention toute particulière y sera portée à la question sahraouie ainsi qu'à la cause palestinienne, notamment à travers des rencontres dédiées à l'œuvre de l'écrivain engagé Ghassan Kanafani. La jeunesse ne sera pas en reste, puisqu'un espace de 850 m² sera entièrement réservé aux enfants et adolescents, proposant des ateliers interactifs destinés à éveiller la curiosité et le plaisir de lire.

Cette édition se distingue également par plusieurs innovations d'envergure. Sur le plan des distinctions, le Salon marque le lancement du tout nouveau Prix de la meilleure traduction, qui vient enrichir le paysage aux côtés du Prix «Mon premier livre» (consacré au premier ouvrage et organisé pour la troisième fois) et du Prix du meilleur stand. L'Histoire nationale bénéficiera quant à elle d'une mise en scène spectaculaire grâce à une projection tridimensionnelle en mapping intitulée «L'histoire de l'Algérie et sa mémoire sous les projecteurs».

Afin d'optimiser l'expérience des visiteurs, les organisateurs déploient un écosystème numérique complet comprenant une plateforme web et une application mobile. Ces outils permettront d'effectuer des recherches instantanées pour localiser un livre, connaître son éditeur, retrouver le stand correspondant et consulter son prix. Les amoureux de la lecture qui ne pourront pas se déplacer auront la possibilité de consulter l'ensemble du catalogue en ligne. Fort d'un bilan qui avait dépassé les cinq millions de visiteurs lors de la précédente session, le SILA 2026 ambitionne de franchir de nouveaux sommets. Le public est invité à converger vers le Palais des expositions du 28 octobre au 7 novembre, avec des portes ouvertes tous les jours de 10h à 19h30.

**Khalil Aouir**

CONTENU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

# Oran mise sur la créativité des jeunes

**LA CAPITALE** de l'Ouest mise sur le potentiel créatif de sa jeunesse à travers le lancement officiel, hier, du projet «Création de contenu à impact positif», organisé au jardin de la Liberté, à Es-Seddikia. Financée par le ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026 et portée par l'association de jeunes «Bassamat Echabab», cette initiative vise à développer les compétences des jeunes dans le domaine du numérique et à promouvoir une utilisation positive et responsable des réseaux sociaux.

Le projet entend accompagner les jeunes dans l'apprentissage des techniques de production de contenus numériques et dans le développement de leurs aptitudes créatives. Il ambitionne également de les sensibiliser à l'importance d'un usage réfléchi des plateformes sociales, en les encourageant à concevoir des publications qui véhiculent des messages constructifs et contribuent à la diffusion de valeurs positives au sein de la société.

Cette démarche vise à faire de l'espace numérique un moyen d'expression et de communication au service de contenus utiles, capables de dépasser le simple partage d'informations pour contribuer positivement à la vie collective.

À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent offrir aux jeunes un espace d'expression leur permettant de mettre en avant leurs idées, de valoriser leurs talents et d'explorer de nouvelles formes de communication numérique.

L'objectif est de favoriser l'émergence de contenus originaux et pertinents, reflétant es aspirations de la jeunesse algérienne et mettant en lumière son potentiel d'innovation. En encourageant l'expression des idées et la créativité individuelle, le projet entend également aider les jeunes à mieux exploiter les possibilités offertes par les outils numériques et les réseaux sociaux.

Cette initiative constitue ainsi une opportunité pour les jeunes de s'investir davantage dans la création numérique et de faire des réseaux sociaux un levier de sensibilisation et de partage des connaissances.

Elle vise à promouvoir une présence plus consciente et plus utile dans l'univers digital, en encourageant la production de contenus responsables, susceptibles d'enrichir les échanges et de contribuer à la diffusion de messages constructifs auprès d'un public plus large.

**B. M.**

## SÉCURITÉ DES VISITEURS

### Les guides touristiques d'Oran formés aux premiers secours

**LES GUIDES** touristiques d'Oran bénéficient d'une session de formation spécialisée aux premiers secours, organisée du 18 au 22 octobre 2026, en coordination avec les services de la Protection civile, dans le cadre des efforts visant à renforcer leurs compétences professionnelles, à améliorer leur capacité d'intervention face aux situations d'urgence et à garantir la sécurité des visiteurs. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de professionnalisation du métier de guide touristique et de promotion d'un tourisme plus sûr, responsable et de qualité au sein de la wilaya. Organisée en application des instructions de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette session de formation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les qualifications des professionnels du secteur touristique et améliorer la qualité des prestations offertes aux visiteurs. Dispensée en coordination avec les services de la Protection civile, cette formation, d'une durée de cinq jours, se déroule à l'hôtel Le Vent-Dôme Khaled, situé dans la commune de Bir El Djir. Elle s'adresse aux guides touristiques dont la situation administrative a été régularisée et qui sont issus des première et deuxième promotions.

Le programme de cette session porte sur l'acquisition des connaissances et des gestes essentiels de premiers secours, permettant aux guides touristiques de mieux appréhender les situations d'urgence susceptibles de survenir lors des activités d'accompagnement et des circuits touristiques, et d'adopter les réflexes appropriés en attendant l'intervention des équipes spécialisées. A travers cette initiative, la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran réaffirme son engagement en faveur de la professionnalisation du métier de guide touristique, de la promotion de la culture de la prévention et de la consolidation des conditions de sécurité dans l'accueil et l'accompagnement des visiteurs.

Cette démarche contribue également à valoriser l'image de la destination touristique d'Oran, en encourageant une approche fondée sur la compétence, la responsabilité et la qualité des services, autant de facteurs essentiels au développement d'un tourisme sûr et durable.

La formation continue constitue ainsi un levier important pour permettre aux professionnels du secteur de répondre aux exigences du terrain et de contribuer pleinement à la sécurité des touristes, conformément au principe selon lequel la sécurité des visiteurs est une responsabilité partagée par tous les acteurs du secteur touristique.

**D'Oran, Brahim Mazi**